

Séance de la soirée du 14 avril 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. PIERRE FORTIN, président  
M. JACQUES LOCAT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET  
MINIER AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC  
PAR OSISKO**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 14 avril 2009 à 19 h  
Auditorium de l'École Renaud  
621, rue de la Paix  
Malartic

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 14 AVRIL 2009  
 SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. GILLES LECLERC ..... 4

MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN ..... 8

NICOLE KIROUAC ..... 11

JACQUES SAUCIER ..... 17

COALITION POUR QUE LE QUÉBEC AIT MEILLEUR MINE ..... 22

    M. Ugo Lapointe

    M. Christian Simard

PREMIÈRE NATION LONGUE-POINTE ..... 33

    M. Steeve Mathias

    M. Lucien Wababonick

REPRISE DE LA SÉANCE

M. ROBERT ROUSSIN ..... 39

M. FRANÇOIS BOUCHARD ..... 47

M. YVES SYLVAIN ..... 51

LES EMPLOYÉS DE LA CORPORATION MINIÈRE OSISKO ..... 56

    Mme Eugénie Doré-Bergeron

    Mme Marie-Claude Lavoie

    Mme Nathalie Gagné

M. KEN MASSÉ ..... 60

CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR ..... 68

    M. Alain Laplante

    M. Philippe Cloutier

DROIT DE RECTIFICATION

PROMOTEUR ..... 79

    M. Jean-Sébastien David

---

**SÉANCE DU 14 AVRIL 2009**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs, bonsoir! Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet minier aurifère Canadian Malartic. Bienvenue à vous tous qui êtes ici rassemblés et bienvenue à ceux et celles qui nous écoutent sur le Web.

10

Je suis Pierre Fortin, je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp. Pour réaliser ce mandat, je suis secondé par le commissaire Jacques Locat.

15

Permettez-moi de vous présenter l'équipe qui nous accompagne ce soir! L'analyste Édith Bourque qui est à mes côtés; la responsable des relations avec les citoyens et des communications, Danielle Hawey ici en avant; la coordonnatrice du secrétariat de la Commission qui est présentement à l'entrée, madame Anne Lacoursière.

20

Je voudrais souligner aussi le bon travail du Webmestre, monsieur Pierre Dufour qui assure la diffusion des séances sur le Web. Dans ses travaux, la Commission peut également compter sur le soutien des analystes Julie Crochetière et Sylvie Mondor, ainsi qu'une agente de secrétariat, madame Angéla Perreault.

25

L'organisation logistique de cette soirée est assurée par le Centre de services partagés du Québec composée de monsieur Daniel Moisan, ici à l'avant – monsieur Moisan s'est caché, ah, il est ici en avant, excusez – responsable de la technique, et de Michel Guimond, responsable de la sonorisation. Ce sont eux qui sont les responsables entre autres de l'enregistrement de l'audience publique car comme vous le savez, tout ce qui est dit pendant la séance est enregistré.

30

Ensuite, tout le contenu des séances est retranscrit par madame Denise Proulx qui est ici à l'avant, sténographe officielle de la Commission. Les transcriptions des séances seront disponibles dans les centres de documentation et de consultation, dans le site Web du BAPE, environ une semaine après la fin de cette deuxième partie d'audience.

35

Nous avons tenu du 11 au 13 mars derniers la première partie de l'audience publique qui, rappelons-le, avait comme objectif d'obtenir l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet et de ses impacts.

40

Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur le sujet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

45

La séance de ce soir est la première de cinq (5) séances que tiendra la Commission d'enquête pour entendre votre opinion. Ce soir, nous avons dix (10) présentations à l'horaire. Les séances se poursuivront demain le 15 avril à treize heures (13 h) en après-midi et à dix-neuf heures (19 h) en soirée, puis le jeudi le 16 avril avec une séance en matinée à neuf heures et demie (9 h ½) et une séance en après-midi à treize heures (13 h).

50

Le déroulement de la séance de ce soir est le suivant! Nous demandons aux personnes qui sont inscrites pour présenter un mémoire de se présenter au secrétariat de la salle, si ce n'est pas déjà fait, pour aviser de leur présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire. Le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes.

55

La Commission d'enquête pourra échanger par la suite avec les présentateurs de mémoire afin de préciser leur point de vue. Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

60

Au cours de cette deuxième partie d'audience, le promoteur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils sont toutefois invités à assister à la séance publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

65

Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein tel que nous l'avons vécu en première partie d'audience. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ne sera accepté au cours de l'audience. Je vous rappelle que les séances sont enregistrées. Il ne sera toléré aucune attitude méprisante ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

70

Je souligne que tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation. Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer ou à réagir sur les opinions émises par les autres. Il ne s'agit donc pas de contester des positions exprimées mais bien de corriger des données erronées.

75

Il peut s'agir de statistiques, de chiffres, de durée ou d'un événement précis. À titre d'exemple, si une personne affirme que le volume du minerai traité serait de dix mètres cubes (10 m<sup>3</sup>) alors qu'il serait en réalité de cinq cents mètres cubes (500 m<sup>3</sup>), cela donne droit à une rectification des faits. Par contre, si une personne dit que le volume de minerai traité n'est pas assez important ou est trop important, cela relève du domaine de l'opinion.

80

85 Je vais vous donner un deuxième exemple! Si une personne dit que la distance entre  
l'équipement minier et les résidences serait de quinze mètres (15 m) alors qu'elle serait en réalité  
de un point cinq kilomètre (1,5 km), cela peut donner lieu à une rectification des faits. Par contre,  
si une personne considère que les travaux liés à la machinerie ne présentent aucun danger pour  
les résidences à proximité ou si elle considère que ces travaux présentent un danger, cela relève  
de l'opinion.

90 Maintenant que la notion de rectification des faits est claire pour tous, pour vous prévaloir  
de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu par le personnel de la Commission. Les  
personnes qui y sont inscrites seront invitées à la fin de chacune des séances à intervenir.

95 À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuit son  
enquête. Le cas échéant, les questions de la Commission et les réponses obtenues seront  
déposées dans les centres de consultation ouverts en région, dans les centres de documentation  
et dans le site Web du BAPE.

100 La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention de la ministre du  
Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport fera état de vos  
préoccupations et de vos opinions ainsi que des constatations et de l'analyse de la Commission  
concernant le projet à l'étude. Le rapport sera remis à la ministre au plus tard le 9 juillet 2009.  
Par la suite, la ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public.

105 Parallèlement à cette partie publique, le ministère du Développement durable, de  
l'Environnement et des Parcs procède à sa propre analyse environnementale. C'est à la lumière  
de ces deux (2) rapports que la ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres. La  
décision d'autoriser ou non le projet et les conditions s'y rattachant appartient au Conseil des  
110 ministres.

115 En plus des documents issus de la première partie de l'audience, les mémoires, incluant  
ceux qui ne seront pas présentés publiquement, ainsi que les transcriptions de cette deuxième  
partie de l'audience seront aussi déposés dans le site Web du BAPE, dans les centres de  
documentation et dans les deux (2) centres de consultation à Malartic et à Val-d'Or.

Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la Commission  
sera rendue publique et accessible à la consultation publique.

120 Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est  
muni d'une déclaration de services aux citoyens et qu'il met à votre disposition un questionnaire  
afin d'évaluer la qualité de ses services. Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous  
vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire disponible à cet effet auprès du  
personnel de la Commission et de lui remettre avant de quitter.

125

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
GILLES LECLERC**

130 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant commencer à recevoir les mémoires.

Nous invitons monsieur Gilles Leclerc à venir se présenter ici à l'avant.

135

Excusez-moi monsieur Leclerc! Ce que mon collègue me précise, vous avez aussi une semaine à ajouter des petites corrections à votre mémoire si vous avez des addenda à lui apporter, donc on va les recevoir une semaine après l'audience. J'avais omis de le dire.

140

Monsieur Leclerc, nous sommes entièrement à votre disposition.

**PAR M. GILLES LECLERC:**

**LECTURE DU MÉMOIRE**

145

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Leclerc. On aurait quelques questions à vous poser.

150

Premièrement, vous dites que vous avez demeuré trente-cinq (35) ans sur la rue Abitibi; là présentement, est-ce que vous êtes dans le quartier sud ou dans le quartier nord?

**PAR M. GILLES LECLERC:**

155

Je suis dans le quartier relocalisé. Je demeure au 370, rue Fournière, j'ai élevé mes enfants là. J'ai passé trente-cinq (35) ans de ma vie là.

160

J'ai été élevé sur la rue Abitibi, adjacente, parallèle, qui était la rue de mon enfance. Donc mon appartenance à ce quartier est quand même très très très forte, et puis je le quitte avec, c'est sûr, beaucoup de nostalgie, si vous voulez, mais je pense qu'il faut virer la page, et puis c'est ça.

165

Il se présente une nouvelle alternative, et je crois, moi, j'ai vécu après soixante (60) ans dans ce gros village, j'ai vécu... ah, je l'ai vécu!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Beaucoup d'émotions!

170 **PAR M. GILLES LECLERC:**

Ce que je tiens à dire, mon appartenance est quand même très forte. Je suis né ici, m'a mourir ici, moi, monsieur. Ce qui s'en vient, c'est bien de valeur, mais ils vont me voir la face, c'est bien évident. Je crois à ce village, je crois à cette ville!

175

On s'est fait tellement vider, siphonner, vampiriser, voyez-vous. On a une seconde chance, puis moi, je suis prêt à la prendre, cette chance-là, voyez-vous!

180

Parce que Malartic a été toujours l'enfant pauvre, ah oui, puis tous mes concitoyens qui sont ici, là, moi, je crois à la renaissance de cette ville, c'est pour ça que je suis ici, là, puis m'a me battre, c'est bien évident, m'a me battre pour garder, puis avec les nouveaux arrivants, s'ils veulent, on va essayer de les garder et puis d'en faire une belle petite ville comme ça devrait être.

185

Puis là, je pense qu'on a manqué le bateau au début, là, mais on a une seconde chance, puis je pense qu'on se doit d'en profiter, c'est ça mon idée.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

190

Quand vous dites des nouveaux arrivants, vous pensez à?

**PAR M. GILLES LECLERC:**

195

Bien, j'espère bien qu'ils iront pas tous s'installer à Val-d'Or, bâtard, c'est ça que je veux dire, voyez-vous! On peut tu le dire, ça, là?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

200

Je demanderais à la salle d'éviter d'applaudir, d'éviter de huer, d'éviter toute forme d'expression. C'est pas pour rien qu'on demande ça. On demande ça, parce que ça nous permet d'avoir un dialogue serein. Il faut pas manifester s'il vous plaît.

205

Je vous comprends, mais nous avons plusieurs questions à vous poser. Je comprends ce que vous voulez dire.

Maintenant, j'en aurais d'autres, mais je vais passer la parole à monsieur Locat.

Est-ce que vous avez une question, monsieur Locat?

210 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui. Ce serait une question concernant votre commentaire à propos du fonds. Vous parlez d'une bonification du fonds.

215 Alors pour vous, jusqu'où ça pourrait aller, la bonification de ce fonds-là?

**PAR M. GILLES LECLERC:**

220 Bien moi, déjà je lève mon chapeau à cette compagnie quand même, là, c'est la première compagnie qui a osé investir de même. Et puis écoutez, là, on parle de soixante millions (60 M\$) d'infrastructures, monsieur, c'est pas rien, là, c'est pas rien pantoute. Des écoles neuves, on va tout avoir en neuf, c'est déjà énorme.

225 Mais je pense qu'il va sortir là beaucoup beaucoup d'argent, beaucoup de lingots d'or, et puis je m'attends, moi, pour la future génération, toujours, je veux pas leur laisser juste un gros trou vide, voyez-vous, j'ai des enfants, j'ai des petits-enfants, et puis je voudrais travailler, mais les mines passent et les gens restent, donc il faut s'asseoir. Il y a du monde intelligent, superintelligent à Malartic, c'est incroyable, puis on a tout perdu ces gens-là, voyez-vous, ils sont tous partis à l'extérieur. On n'a pas su les retenir.

230 Mais il en reste encore du monde intelligent avec des bonnes idées, puis je pense qu'il y a possibilité de développer ce créneau-là qui fait que oui, tantôt il y aura plus de minerai, mais les gens vont rester, puis il y a certainement possibilité de trouver des ouvertures, je sais pas, des développements, que ce soit le camping, on peut le doubler de grandeur; si ça prend une piscine olympique, on en met une, si ça prend des glissades d'eau, on en met. Il y a plein de développements qu'on peut faire à Malartic, voyons donc, mais ça prend de l'argent!

240 Le levier économique qui est incontournable, ça prend des millions de dollars, on l'a pas, mais on va l'avoir. Il y a une mine qui s'installe ici, puis je pense que les gens qui sont en arrière de tout ça, moi, d'après ce que je peux voir, ils sont très ouverts, puis je pense que c'est juste la pointe de l'iceberg, le foin sort, et je m'attends d'en avoir plus, c'est bien évident.

245 Que ce soit peu importe la façon, mais déjà c'est un bon départ. Mais moi, c'est sûr que j'espère beaucoup plus, que ce soit avec une petite miniredevance, je sais pas, mais ça prend des millions pour créer de nouveaux emplois. C'est le levier incontournable économique, c'est sûr.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

250 Tantôt, vous avez dit que Malartic avait connu plusieurs projets puis qu'elle était devenue un enfant pauvre. Comment, à l'intérieur du fonds que vous administrez, qu'est-ce que ça prendrait pour éviter que Malartic subisse un contrecoup si le projet...



**PAR M. GILLES LECLERC:**

255 Bien, ça va prendre, première des choses, des nouveaux développements domiciliaires. C'est déjà très bien parti, puis je suis convaincu que ça va être superbe. Laissez-nous quelques années, le nouveau développement va être extraordinaire, il va y en avoir de la verdure, il va y en avoir des arbres, comptez sur moi!

260 Mais ça prend des nouveaux développements pour attirer le monde, puis je pense qu'avec les nouvelles infrastructures, écoles, il y a plein de nouvelles choses, les nouveaux bâtiments qu'on va avoir, je pense qu'il va y avoir possibilité d'une belle qualité de vie qui va attirer, qui va permettre aux gens de demeurer à Malartic, de les garder. Parce que tous les gens, ceux qui sont partis, je les respecte, c'est parce qu'ils étaient pas bien ici, mais moi, j'ai été  
265 élevé ici, puis c'est fou... ces gens-là – les mots me manquent! C'est sûr que je suis pris par l'émotion!

Moi, je les aime, voyez-vous. Bâtard! C'est ça que je veux dire, voyez-vous!

270 Ces gens-là, je les aime tels qu'ils sont. On a un hôpital psychiatrique, monsieur, à Malartic, regardez, là, puis là, ces gens-là, ils méritent respect, on les accueille, puis bien souvent, ils en veulent pas ailleurs, regarde, là!

275 Et puis ce que je veux dire, c'est ça, qu'il y a un potentiel énorme, c'est incroyable. Puis si vous allez voir dans les autres villes, regardez les gens, les enfants de Malartic, tiens, on va les appeler de même, les enfants de Malartic, je les ai connus, les nombreuses familles, je les ai toutes chaussées. J'ai été tout à leurs pieds, les trâlées, vous pouvez pas vous imaginer, bon sang! Puis il y en a un paquet qui sont partis, mais j'aurais aimé les garder, on n'avait pas les infrastructures probablement, on n'en avait peut-être pas ou il y avait juste les mines, les mines  
280 ont fermé, ils sont partis.

Mais quand je vous dis qu'on a été siphonné, vampirisé, on n'a pas eu de chance, tous les services gouvernementaux, on se les ai fait enlever, regardez, tu sais, la tête, ils sont où? Qui est-ce qui dirige notre hôpital, c'est Val-d'Or! Le foyer pour personnes âgées, c'est Val-d'Or  
285 encore. La commission scolaire, c'est tout à Val-d'Or, voyons donc! Puis la majorité, bien souvent, c'est des gens de Malartic qui les dirigent, ça, j'ai de la misère à prendre ça, voyez-vous!

290 Ça fait que j'aimerais peut-être en ramener de ça ici à un moment donné. J'y crois, puis je pense que s'il y a une volonté avec les gens qui vont demeurer ici, les nouveaux arrivants, on va être là, c'est sûr.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

295 Monsieur Leclerc, merci beaucoup!

**PAR M. GILLES LECLERC:**

Ça me fait plaisir, merci beaucoup.

300

---

**MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

305

Maintenant, j'inviterais madame Myriam Germain-Sylvain s'il vous plaît.

**PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

310

Bonjour.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

315

Bonjour madame Sylvain.

**PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

Je peux commencer?

320

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, allez-y.

**PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

325

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, avant-dernière ligne, "... qu'ils nous donnent un pour cent (1 %) de ce qu'ils ont...")**

330

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, avant-dernière ligne, "... et j'ai fait le calcul.")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, deuxième ligne, "L'on a dit...")**

335

Au BAPE.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, avant-dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... que si la mine...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin)**

340

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame Sylvain.

345

Regardez, au premier particulièrement, vous déplorez que l'on ait commencé par relocaliser, puis du fait que la Ville n'avait pas de garantie. Si on avait attendu, si la Ville aurait eu ces garanties-là, est-ce que le projet aurait été moins pire pour vous?

**PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

350

Bien moi, je trouve que premièrement, ce qui aurait dû se faire, c'est que le projet soit mis sur la table, puis qu'on en parle, premièrement aux citoyens qui sont tous concernés par ça, puis que moi, je trouve qu'après ça, si on dit OK, on va déposer en fidéicomis, on monte tout le projet, puis on met dans la mesure du possible ça le plus clair possible.

355

Puis qu'ils nous donnent des garanties aussi au niveau environnemental après leur projet, moi, j'aurais peut-être été un peu plus pour le projet.

Mais là, je peux pas être pour.

360

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Monsieur Locat.

365

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Une question du côté de vos préoccupations environnementales! Lorsque vous parlez par exemple de la possibilité de pollution par le cyanure des eaux et des sols, quelle confiance avez-vous vis-à-vis donc le fait qu'il y a peut-être donc des règles et des normes qui sont censées protéger ou dicter les critères de rejet, des choses comme ça, qu'est-ce que vous pensez, vous?

370

Quelle est votre impression ou votre opinion sur ces choses-là?

375

**PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

Bien moi, je trouve que premièrement, de toutes les mines qu'on a eues à Malartic, on nous a laissé plein de montagnes de résidus.

380

Comme tu sais, ils vont dire, on va restaurer le parc à résidus miniers, mais premièrement, c'est pas tout eux autres qui vont payer pour ça, puis ce que je trouve vraiment

dommage tout le temps, c'est que les minières ont tout le temps fait la même chose, c'est-à-dire polluer, laisser du cyanure là, puis après ça s'en aller.

385            Puis le plan de restauration, je pense qu'on avait dit que c'était soixante-dix pour cent (70 %) payé par l'État ou c'est eux autres qui payaient soixante-dix (70 %), je m'en souviens plus trop, mais c'est ça, moi, je trouve que ça devrait être cent pour cent (100 %).

390            Puis que premièrement, bien, que ça ait pas lieu tout court, le cyanure, je sais pas quoi qu'on pourrait faire avec, je suis pas une spécialiste là-dedans, je suis une citoyenne, mais moi, je trouve que ça a pas d'allure.

395            Là, allez vous promener dans le parc à résidus miniers de la East Malartic, c'est vraiment dégueulasse, le sol, puis ça a pas d'allure qu'on continue à faire ça.

Si on continue à faire ça, la terre existera plus, là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

400            J'aurais peut-être une question. Alors quand on termine le premier paragraphe, la question, moi, qui me vient à l'esprit, c'est, finalement pour vous, comment est-ce que vous voyez le Malartic de demain? C'est quoi votre perception un peu, quand vous parlez que vous allez être encore ici dans dix-quinze (10-15) ans, enfin le futur que vous voyez pour Malartic, vous, c'est comment?

405            **PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

410            Bien moi, ce que je pense qu'ils vont faire, premièrement ils vont commencer leur trou, puis là, bien, quand ils vont commencer leur trou, ils vont faire des décrets, puis là, ils vont s'en aller dans le coin Dumas...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

415            En fait, c'était pas tellement que vous me disiez qu'est-ce qui se passerait si le projet était accepté, parce que si on fait l'hypothèse que bon, vous, vous n'en souhaiteriez pas, alors qu'est-ce que vous souhaiteriez donc pour Malartic? Comment vous voyez le futur de Malartic sans ce type d'activité minière?

420            **PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

Bien moi, je trouve que premièrement, à ciel ouvert, ça a pas de sens, parce que ça laisse un cratère.

425           Moi, si ça serait, mettons, une mine souterraine, plus loin de la mine, ou même une mine  
à ciel ouvert, mais tu sais, qu'il y ait plus des restrictions au niveau environnemental, je pense  
que ça pourrait être pas pire là-dessus.

430           Mais là, présentement de la façon que ça se passe, Malartic, je m'excuse, ça va être un  
trou, là. Tu sais, on dit tout le temps, Malartic, c'est un trou, moi, je défends tout le temps ça que  
Malartic, c'est pas un trou, qu'il y a du monde qui a de l'allure, puis tu sais, on a une belle ville,  
puis que c'est le fun de vivre. Mais là, ça va devenir un trou, ça va juste être ça, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

435           Dans la deuxième page, à la fin du premier paragraphe, vous dites "que l'on fasse  
bénéficiaire de manière plus équitable une communauté...", qu'est-ce que vous voulez dire par là?

**PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

440           Bien moi, je trouve que la minière devrait plus investir son argent. Tu sais, ils vont faire  
des milliards, mais pourquoi qu'ils peuvent pas avoir une entente écrite avec la Ville, qu'ils  
déposent de l'argent quand même, assez d'argent pour qu'on puisse ouvrir quelque chose à nous  
autres, lucratif, qu'on soit pas monoindustriel, qu'eux autres restent là.

445           Puis tu sais, tout ce que je trouve désobligeant, c'est qu'avec le Vérificateur général du  
Québec, dernièrement, il a sorti qu'on perdait trois cent soixante-neuf millions (369 M\$), ça, je  
trouve ça, dans le fond, eux autres ont fait de l'argent, ils en ont fait, ils en ont fait, puis on leur  
dit, venez exploiter nos ressources naturelles, on vous paie pour le faire, puis on fait de l'emploi,  
oui, mais je m'excuse, c'est vraiment pas diplomate pantoute. C'est ça.

450

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame Sylvain, un grand merci.

455           **PAR Mme MYRIAM GERMAIN-SYLVAIN:**

Bien, merci à vous aussi.

460

\_\_\_\_\_  
**NICOLE KIROUAC**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

465           Maintenant, j'inviterais madame Nicole Kirouac s'il vous plaît.

Bonsoir madame Kirouac.

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

470

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir monsieur le Commissaire.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

475

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, troisième paragraphe, troisième ligne, "... à lui-même.")**

Je vais passer des paragraphes, monsieur, étant donné que je suis limitée dans le temps!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

480

Oui, d'ailleurs j'en profite pour dire aux prochains participants qu'ils peuvent résumer leur mémoire quand ils sont assez longs, parce que nous, on en a déjà pris connaissance.

Donc si vous voulez plus de temps d'échange!

485

Poursuivez, madame Kirouac.

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

490

J'aimerais plus couper sur le temps d'échange, parce que mon message, je le veux pour les concitoyens.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

495

Allez-y, madame, c'est vous qui décidez.

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, deuxième paragraphe, "Osisko, suite à des questions...")**

500

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, troisième ligne, "... sont reliés aux mines.")**

505

Je rappellerais un événement en 1939 à 45 où des centaines de citoyens de Roc d'Or ont été littéralement "buldozés" à Malartic pour venir habiter ici dans la ville près de la mine Canadian.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, septième ligne, "Le 24 avril 1947...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, fin)**

510 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

515 Merci beaucoup madame Kirouac.

Comment on pourrait rétablir un rapport de force entre les citoyens et la compagnie?

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

520 Vous parlez dans l'actuel projet? On avait posé la question lors des audiences s'il y avait des mécanismes, des outils financiers et légaux pour permettre à ces gens-là d'être représentés devant les tribunaux, première des choses. Il y a beaucoup de gens, au moment où on se parle, même qui sont assis dans la salle, puis ils ont encore pas rien réglé avec Osisko. Alors c'est peut-être un des éléments.

525 Et bien sûr, moi, je vois une refonte fondamentale de la Loi sur les mines. Le projet Osisko, j'en ai très peu parlé parce qu'on était limité dans le temps, mais il met en lumière des carences incroyables. C'est une loi qui est désuète quand on regarde ses buts et ses objectifs, il faut absolument remettre le citoyen, la place du citoyen et des collectivités versus cette loi-là.

530 Et ça permettrait de rétablir justement, parce qu'on va arriver demain matin avec des individus, s'ils ont pas réglé, ils vont devoir affronter un processus judiciaire et là, on sait que ça coûte beaucoup de sous. Alors qui va les supporter, qui va les aider là-dedans?

535 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

540 En page 5, en relation avec ce que vous décrivez concernant avec la Ville, qu'est-ce que la Ville, d'après vous, aurait pu faire pour prévenir la situation que vous décrivez?

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

545 Bien, je pense que fondamentalement, la première chose qui aurait dû être faite, c'est de convoquer les citoyens et de leur dire, on a un promoteur qui est prêt à venir dans la ville, mais il s'agit d'un projet de mine à ciel ouvert, est-ce que d'abord on en veut ou on n'en veut pas! Qu'est-ce que ça peut être, les conséquences de ça!

550 Et non pas a fortiori, quand tout est fait, de placer des citoyens devant la situation de fait.

555 En acceptant cette situation-là, la Ville livrait littéralement les citoyens à une situation qui pour certains a été carrément préjudiciable et pour d'autres, que c'est comme invivable.

560 Alors je pense qu'un élu politique municipal aurait dû d'abord s'asseoir avec tous ses citoyens puis en mesurer d'abord l'impact. Et si les citoyens vont de l'avant, on aurait pu dire à la minière, on sera d'accord pour un développement, ou nos citoyens nous disent qu'on est d'accord pour éventuellement un nouveau développement immobilier de la ville, à ce moment-là, quand vous aurez vos permis, quand vous aurez obtenu vos permis des ministères, etc., là, on s'assoira avec les gens.

565 Et tu prévois un mécanisme de support et d'aide avec tes citoyens. Je veux dire, au moins tu vas chercher un avis juridique pour dire, bon voici la situation, vous êtes pas de quelqu'un qui vend – on peut pas dire qu'on vend librement sa maison quand on a une épée au-dessus de la tête. Alors on prépare ses citoyens en conséquence.

570 Là, il y a des gens qui ont négocié qui le regrettent; il y en a qui ont déménagé qui le regrettent; il y en a qui ont subi des préjudices financiers et qui le regrettent. Mais le mal est fait pour beaucoup.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

575 Dans la page 4 de votre mémoire, en haut, vous dites, en parlant du Groupe de consultation de la communauté, vous dites:

"Ce groupe établissait des politiques financières de relocalisation et d'achat de résidences. J'étais sidérée."

580 **PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

Absolument.

585 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Comment cela aurait dû se passer d'après vous au lieu de ce groupe-là?

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

590 Bien, je pense que tout notre système de Code civil est basé sur le droit de la propriété privée. Il y a pas une tierce personne qui va vous dire comment vendre votre maison, qu'est-ce que ça peut impliquer, comment vous devez charger par jour, etc.

595 Alors on aurait dû d'abord donner des outils pour que les gens puissent se défendre, eux autres même négocier ou discuter, mais on n'a pas à dicter comme un citoyen, un tiers qui a



aucun pouvoir juridique, aucun pouvoir de décider. Il a quasiment un pouvoir de juge de dire, je vous donne tant par jour, je vous donne tant, alors que la situation de chaque individu peut être différente.

600           Ça, c'est comme quelque chose, moi, c'est ce qui m'a d'abord – je sais pas si ça a été déposé, je les ai pas vus devant la Commission, ces documents-là du Groupe de consultation, mais c'est des feuilles qui étaient remises aux citoyens publiquement, j'étais comme...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

605

Ils disaient quoi, ils disaient vous devez vous relocaliser à partir de...

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

610

Non, non, il y avait des barèmes, des chiffres qui étaient annoncés, ça donne X milliers de dollars pour quelqu'un qui va être relocalisé à tel endroit ou tel autre, etc.

Si cela n'a pas été déposé, je pourrais les déposer.

615

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, j'apprécierais.

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

620

Vous avez jamais reçu ces documents-là?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

625

Pas en mémoire, j'ai pas vu de documents qui ressemblent à ça.

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

Ça me fait plaisir, je les déposerai.

630

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Locat.

635

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Une dernière question un peu pour avoir votre opinion! Donc vous parlez finalement que d'après vous, il devrait y avoir un moratoire sur les mines à ciel ouvert.

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

640

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

645

Que pensez-vous, d'un autre côté, des impacts humains et environnementaux des mines souterraines?

**PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

650

Je peux vous dire que ça me touche profondément, parce que, je veux dire, mon père a travaillé toute sa vie dans les mines. J'ai vu des effondrements à Malartic, et j'étais toujours choquée et interpellée par ça parce que je me disais, comment se fait-il qu'on a eu des effondrements à Malartic! C'est peut-être parce qu'il y avait des lois ou des méthodes d'exploitation qui étaient pas correctes.

655

Alors il semble que ça a changé beaucoup, d'après ce qu'on nous dit dans le milieu minier, je suis pas retournée dans les mines depuis très longtemps. Il nous semble, en tout cas, moi, je vois au niveau de la santé et sécurité au travail, au niveau des salaires, qu'il y a eu des améliorations, qu'il n'y a rien à voir avec ce qui existait autrefois, et je pense qu'il y a un impact, c'est sûr que la pollution existe aussi, il y a un problème environnemental, mais qui est incomparable à celui d'une mine à ciel ouvert.

660

Et je me dis, si on n'avait plus de filon d'or en Abitibi, puis on pouvait plus faire aucune exploitation de mine souterraine, bien, la démonstration n'a pas été faite, personne nous a fait ça. Qu'on commence par s'asseoir, puis à nous démontrer des choses.

665

Lors de l'audition, j'ai posé beaucoup de questions, vous vous en souviendrez, je suis toujours très inquiète, parce que je les ai pas eues les réponses aux questions que j'ai posées, soit dit en passant, et j'ai beaucoup regardé.

670

Quand j'étais jeune, à Malartic, on disait souvent, Malartic, on est assis sur un gruyère, un fromage gruyère. Alors donc, s'il y a des galeries encore souterraines de la Barnat qui s'en viennent en direction de la ville, etc., et ça, c'est pour ça que je me dis, c'est fondamental qu'on ait des explications, qu'on ait tout le portrait global d'un projet. Quand on s'en vient comme ça, on peut pas se limiter à ça, surtout si on sait que le promoteur vise de l'autre côté de la 117, puis vise à l'entrée également de la ville de Malartic.

675

Alors ça nous interpelle profondément, ça, comme citoyenne.

680 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame Kirouac, merci beaucoup.

685 **PAR Mme NICOLE KIROUAC:**

Merci beaucoup à vous.

690

---

**JACQUES SAUCIER**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Maintenant j'inviterais monsieur Jacques Saucier s'il vous plaît.

695

Bonsoir monsieur Saucier.

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

700

Bonsoir monsieur le Président, monsieur le Commissaire!

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

705

Merci beaucoup. Dans le mémoire que vous nous avez fait parvenir, il était moins complet que celui que vous avez lu, je pense?

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

710

Oui c'est ça, il manquait la deuxième partie.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

715

Est-ce que vous allez être bon pour le déposer en arrière?

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

720

Oui, c'est fait.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci. On a plusieurs questions. Je vais commencer, il faut commencer par une! Est-ce que vous iriez jusqu'à demander l'abolition du Groupe de consultation des citoyens?

725

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

Le Groupe de consultation?

730

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Le GCC.

735

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

Bien, je pense que le GCC, moi, je l'appelle l'organe d'information de la compagnie, j'appelle pas ça un groupe de consultation, parce qu'on a de l'information, on n'est jamais consultés. Le public a pas la chance de donner son avis sur le développement du projet, de donner son avis sur quand est-ce que sa maison va être déménagée puis tout ça, des petits détails comme ça, mais un avis sur le projet, non.

740

Parce que le Groupe de consultation, présentement, on a parlé strictement de relocalisation depuis le début, là. On n'a pas parlé du projet encore.

745

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Comme là, s'il y avait un groupe de citoyens, il devrait avoir quoi comme mandat? Il devrait fonctionner comment, d'après vous?

750

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

Bien, il devrait avoir le mandat de consulter les gens, mais là, je pense qu'on a commencé à l'envers, là! On déplace des gens, ensuite on les informe, puis ensuite, on dit qu'on va les consulter.

755

Il me semble qu'on a commencé à l'envers, il est un peu tard pour consulter!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

760

Le maire, vous disiez dans votre mémoire qu'il vous avait gelé des fonds?

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

765 Oui, mais ça s'est fait de façon temporaire, mais c'était des menaces voilées, tu sais.  
C'était pour, dans le fond, jeter une douche froide sur mon engagement au niveau de Malartic en  
Santé, pour dire que j'avais pas d'affaire à me parler d'Osisko avec le chapeau de président par  
intérim de Malartic en Santé.

770 Mais dans notre mission, c'était de voir à la qualité de vie, puis voir ce qui se passe, ce  
qui préoccupe les gens, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

775 C'est un budget de combien?

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

780 C'était seulement douze mille dollars (12 000 \$), mais pour un comité qui commence,  
douze mille dollars (12 000 \$), c'est important.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, c'est sûr. Monsieur Locat.

785 **PAR LE COMMISSAIRE:**

J'avais une question, moi, concernant – je veux pas me tromper ici! Il faut que je  
revienne là-dessus.

790 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Bien moi, je vais vous en poser une autre!

795 Vous avez sauté une de vos réalisations qui disait un dépôt en garantie de un point cinq  
million (1,5M\$) par Osisko pour finaliser le processus de relocalisation. Vous disiez que c'était  
suite à vos revendications.

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

800 Oui, on demandait des montants pour assurer la relocalisation, puis la compagnie Osisko  
nous a informés qu'au début, il était pas question de mettre un sou en garantie. Puis à force de  
demander, à un moment donné on a dit, Osisko nous a informés qu'il y aurait une lettre d'un  
montant de un point cinq million (1,5 M\$) qui servirait à garantir la relocalisation de – excusez  
mon anglicisme – d'une "batch" de maisons, qu'ils aillent par dix (10) ou quinze (15) à la fois,

805 mais s'ils commencent et ils sont rendus à la cinquième, puis il arrive une avarie financière, quelque chose, bien au moins, ils s'assurent de déménager au moins ces quinze (15) là.

En tout cas, c'est ce que j'avais compris, mais j'ai jamais su officiellement si les montants avaient été vraiment déposés.

810

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ah, OK. Donc le un point cinq million (1,5 M\$), c'est pas...

815

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

Bien, c'est une lettre d'intention, il faudrait demander au promoteur ou au responsable de la Ville si ça a été fait.

820

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

825

Alors j'ai retrouvé ma question, avec ma patte de mouche, là!

Quand vous parlez de débat véritable, qu'est-ce que vous, vous considérez comme étant un débat véritable?

830

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

835 Bien, un débat véritable, c'est que les gens peuvent s'exprimer librement c'est quoi les avantages et les inconvénients d'une mine à ciel ouvert en zone urbaine. Parce qu'on sait qu'il y a plusieurs questions qui ont pas été répondues lors de la première partie des audiences.

840 Il y avait encore beaucoup d'interrogations au niveau de la santé publique, au niveau du réseau hydrique, au niveau des poussières, tout ça. Ça fait qu'il me semble que c'est important d'avoir les deux (2) bords de la médaille, puis d'avoir aussi une contre-expertise indépendante de celle de la compagnie pour rassurer la population.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

845 À ce sujet-là, un peu comme la question de tout à l'heure, votre perception donc du rôle que peuvent avoir les ministères qui doivent voir à l'application des règlements, quelle est donc votre opinion, si vous y voyez un rôle à ces gens-là, qu'est-ce que vous pensez donc de leur capacité peut-être à compenser ce que vous recherchez du côté évaluation indépendante?

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

850 Mais je pense que si les lois et règlements étaient vraiment appliqués selon ce qui est  
écrit, il y aurait peut-être pas de problème, mais avec ce qu'on a entendu avec le rapport du  
Vérificateur général, quand on voit que le ministère des Ressources naturelles collabore plus ou  
moins avec le ministère de l'Environnement, puis ils doivent tous les deux (2) inspecter les sites  
avant, pendant et après, c'est difficile de faire confiance aveugle au gouvernement dans ce sens-  
855 là.

Qu'on pense à ce qui s'est passé à Shannon dans les années soixante-dix, les autorités  
gouvernementales étaient au courant qu'il y avait de la contamination de l'eau potable dans le  
coin de Val-Bélair, Valcartier je pense?

860

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Shannon, Valcartier.

865

**PAR M. JACQUES SAUCIER:**

En tout cas, moi, j'ai des doutes encore, des doutes qui sont encore plus présents dans  
mon esprit depuis la sortie de ce rapport-là.

870

C'est ce qui m'a convaincu à me prononcer aujourd'hui contre le projet, parce que je  
m'étais jamais prononcé contre avant ces événements-là.

875

Puis là, on s'aperçoit que c'est comme si le train est trop gros, c'est l'industrie qui mène,  
c'est pas les citoyens; nous autres, on paie des taxes, on paie la décontamination des sites de  
nos impôts, mais on partage pas tout à fait une petite part des profits, là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci.

880

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup monsieur Saucier, à la prochaine!

885

890

**COALITION POUR QUE LE QUÉBEC AIT MEILLEUR MINE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

895           Maintenant, j'inviterais le représentant de la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine!

              Bonsoir. Vous pouvez vous présenter s'il vous plaît?

900           **PAR M. UGO LAPOINTE:**

              Ugo Lapointe du Forum de l'institut des sciences de l'environnement, Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine.

905           Et à ma droite, c'est Christian Simard directeur de Nature Québec, aussi membre fondateur de la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

910           Bonjour. Vous pouvez y aller. On vous écoute.

**PAR M. UGO LAPOINTE:**

              Je vais m'en tenir à mes notes pour une bonne partie!

915

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, milieu, "... qui y contribuent.")**

920

              Pour la plupart de façon volontaire et bénévole.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, premier paragraphe, "Le présent mémoire...")**

925           **FIN DE LA LECTURE (Page 3, premier paragraphe, fin, "... constats et conclusions suivants...")**

              J'aimerais que la Commission m'avertisse après dix (10) minutes, pour que je sache que j'ai cinq (5) minutes supplémentaires pour terminer!

930           **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, "Précédent régional et provincial...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, troisième paragraphe, fin, "... des produits miniers.")**



Dont on parle pratiquement jamais.

935

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 4<sup>e</sup> paragraphe, "Considérant que les principales...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, point 4, troisième ligne, "... à moyen et à long termes...")**

940

Pas nécessairement à court terme, si on se fie par exemple aux investissements de la construction dans les premières années, mais à moyen et à long termes, on dirait qu'on a évacué cette évaluation-là.

945

Par exemple, est-ce que ça pourrait pas nuire à la qualité de vie globale de la région, est-ce que c'est comme ça qu'on va être capable d'attirer de nouvelles populations en région? Est-ce que c'est comme ça qu'on va être capable de garder nos jeunes en région?

950

Je pense que les jeunes désormais cherchent des emplois, puis cherchent à participer à l'économie, mais de façon véritablement viable et durable, et on en a entendu un exemple aujourd'hui.

955

Un autre aspect aussi des impacts sur l'économie régionale qui ne semble pas avoir été évalué, c'est le fait qu'en s'enlignant dans ce type de développement là, on se rend peut-être encore plus dépendant de l'industrie minière en région et des aléas des marchés mondiaux et qu'on court-circuite par exemple la créativité puis l'innovation qui existent ailleurs en région dans d'autres secteurs de l'économie, par exemple la communication et les technologies, économie sociale, agriculture et alimentation, la culture et les arts, et surtout, je reviens, on va le marteler souvent celui-là, la deuxième et la troisième transformations des produits miniers.

960

Et enfin, en court-circuitant le créneau d'excellence et d'expertise pour le développement de mines souterraines en profondeur qui se développait en région depuis maintenant plusieurs années.

965

Le cinquième point! Considérant que la région de l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec comptent actuellement aucune mégamine à ciel ouvert de fort tonnage faible teneur comme celle qui est proposée par Osisko, en quatre-vingts (80) années d'exploitation, et que malgré l'absence de ces mégamines-là, il semble que l'économie minière s'en est relativement bien portée!

970

Considérant aussi qu'autour de Malartic, dans un rayon d'environ cinquante kilomètres (50 km), il y a trois-quatre-cinq (3-4-5) projets miniers, La Ronde II, Lapa, Goldex, Westwood, Lac Herbin qui représentent ensemble peut-être plus de mille (1000) emplois miniers cumulatifs! En d'autres mots, il y a peut-être pas juste le projet Osisko comme projet minier qui pourrait apporter des bénéfices économiques pour les gens de Malartic!

975

Sixième point! Considérant l'absence de redevance substantielle pour Malartic et la région, à titre d'exemple, on a calculé, avec les chiffres qui ont été rendus publics, par exemple

980 dans l'étude de faisabilité économique d'Osisko publiée en décembre 2008, en même temps que les chiffres qui ont été dits lors de la première séance d'audience, que quarante pour cent (40 %) des bénéfices bruts du projet seraient redirigés vers l'extérieur de la région, par exemple vers des travailleurs et des contractants externes, mais surtout vers des investisseurs externes.

985 Considérant aussi que le taux effectif de redevances pour la province serait de quatre point deux pour cent (4,2 %) au lieu des douze pour cent (12 %) prévus par la loi, et ça, c'est écrit texto à la page 15.8 du rapport d'étude de faisabilité économique d'Osisko.

990 Donc au lieu que la province fasse cent quatre-vingt-quatorze millions (194 M\$), selon l'étude économique d'Osisko, bien, elle en ferait seulement soixante-huit millions (68 M\$). Et surtout considérant que zéro point zéro sept pour cent (0,07 %) des revenus bruts de ce projet-là, selon Osisko, iraient pour le fonds Essor Malartic, donc à la Ville de Malartic, c'est des sommes absolument ridicules, et il y a rien de prévu non plus pour la région.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, point 7, "Considérant que les enjeux...")**

995 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, point 8, huitième ligne, "... à court ou moyen terme...")**

1000 Par exemple avec une reprise de l'économie au cours des deux (2) prochaines années ou par exemple, avec la stabilité géopolitique mondiale depuis que Obama est rentré en poste, tout ça fait en sorte qu'il y a encore beaucoup d'incertitude vis-à-vis de la dépendance de ce projet-là au prix de l'or, et qu'en cas de fermeture ou d'interruption prématurée, bien, les conséquences non seulement économiques mais sociales et environnementales seraient importantes.

1005 Considérant que les cadres réglementaires actuels sont inadéquats, je pense que le rapport du Vérificateur général en a fait mention, bonne mention! Par exemple, nous aussi ce qu'on trouve, c'est que les lois ne protègent pas suffisamment les citoyens en environnement.

1010 Un exemple souvent qu'on utilise, c'est comme si toute mine était jugée bonne et dans l'intérêt public selon les cadres actuels. Dans l'histoire du Québec, il y a eu probablement cent cinquante (150) à deux cents (200) mines de métaux facilement, à ma connaissance il y en a seulement une seule qui a été refusée, c'était Oka près de Montréal. Il y a quelque chose de symptomatique là-dedans.

C'est beau avoir des mines, mais avoir cent pour cent (100 %) des mines qui passent, il y a peut-être un problème.

1015 Que la Loi sur les mines confère des droits et des pouvoirs exorbitants aux entreprises et au ministère, au ministre des Ressources naturelles, et qu'on doit la réformer, comme l'a commencé l'Ontario depuis maintenant quelques mois, pour s'adapter aux réalités et aux valeurs du vingt et unième siècle.

1020 Et considérant les graves lacunes dans la gestion actuelle des mines, soulignées par le Vérificateur général, il y a presque deux (2) semaines maintenant!

Bref, c'était le dixième constat et conclusion!

1025 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Puis excusez, ça adonne bien, parce que ça fait dix (10) minutes. Vous vouliez que je vous le dise!

1030 **PAR M. UGO LAPOINTE:**

C'est-à-dire qu'il m'en reste cinq (5)?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1035 Cinq (5) ou dix (10). C'est sûr que si vous prenez dix (10) autres minutes, on va pouvoir difficilement vous poser des questions!

**PAR M. UGO LAPOINTE:**

1040 On va garder le suspense!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, premier paragraphe, "Face à ces constats...")**

1045 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, première ligne, "... ait meilleure mine...")**

C'est quatorze (14) organismes membres qui représentent plusieurs milliers de membres au Québec et en Abitibi-Témiscamingue.

1050 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, première ligne, "... juge que ce projet...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, deuxième paragraphe, fin)**

1055 Des alternatives existent! On en a énuméré plusieurs dans notre mémoire, j'en fais mention de façon très résumée maintenant!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, troisième paragraphe, "Ouvrir grande...")**

1060 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, avant-dernière ligne, "... au plan environnemental...")**

Par exemple le remblai sous terre des résidus les plus à risque. On est capable de retourner sous terre trente (30 %) à cinquante pour cent (50 %) des résidus sous forme de pâte sous terre, réduisant les risques à la surface.

1065

Actuellement, si je réfère très rapidement à un exemple, quand on dit qu'ils génèrent plus de jobs, plus d'emplois, les mines souterraines, les mines Casa Berardi, Mouska, La Ronde, Goldex, Doyon et Beaufor généraient en 2008, l'année passée, selon les statistiques du ministère, de deux (2) à sept (7) fois plus d'emplois par once d'or produite que ce que propose Osisko.

1070

En plus, ces mines-là ont une durée de vie moyenne qui s'étend de douze (12) à trente-quatre (34) ans et non pas seulement neuf point une (9,1) années comme il est suggéré par Osisko.

1075

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, "Ouvrir grande la porte...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, recommandation numéro 2, 6<sup>e</sup> ligne, "... éventuel du projet...")**

1080

Ou une recommandation négative du BAPE.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, recommandation numéro 2, 6<sup>e</sup> ligne, "Cela implique...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, recommandation numéro 2, fin, "... que les travaux avanceront.")**

1085

C'est important de penser à la population de Malartic qui, dans l'état actuel, à cause que la compagnie Osisko a déjà mis le pied dans l'engrenage, se trouve un peu piégée, dans l'éventualité où, par exemple, la population de la région dirait non aux mégamines à ciel ouvert.

1090

Il est possible que la compagnie décide de faire des pressions du type, bien, si c'est le cas, bien, désolé, on déboursa pas les quarante millions (40 M\$) restants qui restent à faire pour le déménagement. C'est pour ça qu'on demande en fiducie.

1095

Troisième et dernière recommandation, et je termine là-dessus! Toujours dans le but de ne pas pénaliser les gens de Malartic qui ont déjà souffert ou subi un grand bouleversement avec ce projet-là, le déménagement de près des deux tiers des maisons jusqu'à maintenant, dans le but qu'ils ne souffrent pas d'un deuxième bouleversement qui serait par exemple celui de refuser ce projet-là, il faut pas se le cacher, ça aurait des conséquences, rendus là où on en est, si ce projet devait être refusé, la population s'attend à un développement économique, qu'est-ce qui se passerait si on refusait, c'est quoi les alternatives!

1100

1105 Nous, on juge que c'est un peu la responsabilité en grande partie de la compagnie qui a  
voulu aller de l'avant sans passer par les étapes qu'on juge normales de consultation publique et  
d'autorisations avant de faire ça, bien, on juge que c'est de sa responsabilité de mettre sur pied  
un fonds de compensation et de solidarité pour les gens de Malartic, qui serait de l'ordre de dix-  
1110 quinze (10 M\$-15 M\$) ou vingt millions (20 M\$), dans les plus brefs délais, afin que les gens de  
Malartic puissent avoir accès au moyen de leurs ambitions pour réaliser le plan de diversification  
socioéconomique qu'ils envisagent pour leur collectivité à moyen et long termes.

Si le projet devait être accepté, selon l'intérêt collectif du Québec, ce fonds-là pourrait  
servir aussi à la diversification économique de Malartic à moyen et long termes.

1115 Ce fonds, finalement, aurait également pour fonction importante de libérer les citoyens et  
la Ville de Malartic d'une situation de dépendance et de vulnérabilité financière vis-à-vis de la  
compagnie minière Osisko, une situation jugée inacceptable et malsaine par la Coalition.

Merci beaucoup.

1120

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. On va avoir le temps de vous poser quelques questions!

1125 Dans votre deuxième recommandation, est-ce que ça veut dire qu'on continuerait à  
déménager tout le monde même si le projet n'irait pas de l'avant?

Est-ce que c'est ça que vous voulez dire dans la deuxième recommandation?

1130 **PAR M. UGO LAPOINTE:**

Ce qu'on dit, c'est qu'on mette des fonds substantiels pour permettre de finaliser les  
opérations qui sont en cours sans que les citoyens et la population de Malartic se retrouvent dans  
une situation où le chantage ou d'abus de pouvoir finalement, très simple.

1135

Il me semble que moi, ce que j'entends des gens de Malartic que je côtoie, c'est que là où  
on en est rendu, il faut aller de l'avant, compléter ce qui a été entamé, pour ne pas se retrouver  
d'ici quelques mois avec deux (2) quartiers, des services d'aqueduc, etc., qui se dédoublent, et  
1140 que si dans l'éventualité d'une chute du prix de l'or ou d'un refus du projet, bien là, la municipalité  
se retrouve carrément avec une surface plus grande à s'occuper puis des services à s'occuper et  
là, le fardeau fiscal augmente pour les citoyens pour les années à venir.

Dans ce sens-là, je répondrais oui. Mais en finale, je dirais que c'est surtout aux gens de  
Malartic de décider.

1145

1150 Nous, ce qu'on dit, complétez la job que vous avez commencée, ça nous semble logique, dans l'état où on en est rendus; si c'est possible que des citoyens puissent rester dans le vieux quartier actuel sans que ça dérange trop justement ce fardeau fiscal là de la municipalité, bien, que ce soit le cas.

Mais qu'on s'assure aussi qu'il y ait des garanties en fiducie pour ne pas que les citoyens puis la municipalité se retrouvent dans une situation de dépendance.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1155 Dans le fond, vous dites qu'il y a des travaux de quarante millions (40 M\$) qui restent à compléter, il faudrait les compléter.

**PAR M. UGO LAPOINTE:**

1160 C'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1165 Mais vous n'allez pas jusqu'à dire: Il faudrait que tout le monde du quartier sud, même si le projet marche pas, s'en aille au quartier nord?

**PAR M. UGO LAPOINTE:**

1170 Il faut parler à la population de Malartic, puis moi, je connais pas assez les détails de chaque maison, où elle est située, je sais pas s'il y a moyen de garder des maisons là où elles sont. Ça, ce serait à eux de parler.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1175 OK. Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1180 Oui, j'aurais une (1) ou deux (2) questions. La première, vous considérez que le développement minier de mines à ciel ouvert, ce n'est pas du développement durable.

Alors pourquoi est-ce que le développement minier en souterrain, lui, serait du développement durable?

1185

**PAR M. UGO LAPOINTE:**

1190 Bonne question! D'un point de vue de ressources, en fait on parle de ressources non renouvelables, donc à quelque part, c'est pas durable, dans la définition orthodoxe. C'est pas une forêt, puis c'est pas du poisson.

1195 Mais on pense que les mines souterraines offrent un potentiel non seulement de développement économique plus intéressant, ayant un rythme de production réduit, généralement qui vont aussi chercher des gisements qui ont une teneur plus élevée en métal, donc moins de résidus, moins de produits chimiques, moins d'énergie. Ça, c'est de façon générale.

1200 Et il y a quelques références dans notre mémoire à des articles scientifiques qui en font mention.

1205 Il nous semble que les mines souterraines qu'on connaît en Abitibi depuis maintenant quatre-vingts (80) années, même si on sait qu'ils nous ont laissé un passif environnemental important, entre autres à cause d'une mauvaise rigueur d'inspection et de suivi des projets, offrent un potentiel de développement économique plus intéressant que les mégamines à ciel ouvert qui, comme on le dit, cherchent à aller extraire de la poussière d'or en faisant du grand volume en peu de temps, et on se demande sincèrement où est la limite à ce moment-là, quelle peut être la grosseur d'un trou, si techniquement et économiquement, c'est possible d'excaver un trou de cinq kilomètres (5 km) par cinq kilomètres (5 km), qu'est-ce qui empêcherait de faire ça!

1210 Il y a un sérieux, on rentre dans une démarche de développement minier avec ce projet-là qui est un précédent qui, pour la Coalition, va carrément à l'envers de ce qu'on dit depuis maintenant trente (30) ans, de favoriser du développement qui soit respectueux de l'environnement et du développement durable.

1215 **PAR LE COMMISSAIRE:**

1220 Alors j'aurais une question qui est un peu en relation avec ça, dans une de vos recommandations! Alors si on avait effectivement, selon ce que vous demandez, donc un débat, une consultation publique juste et transparente, et que la conclusion était pour être que finalement, on veut du développement à ciel ouvert, est-ce que votre coalition serait prête à accepter un tel résultat?

**PAR M. UGO LAPOINTE:**

1225 Bien, nous, on va présenter les faits qu'on a à présenter. On pense que c'est pas dans un cadre d'un BAPE comme celui-ci qui vise un projet très spécifique où on peut vraiment débattre des conséquences potentielles d'un projet comme ça, non seulement à l'échelle de la région, mais aussi du Québec.

1230 On pense qu'il y a une étape à franchir à ce niveau-là, régional, provincial. On va  
emmener nos faits, on souhaite aussi que des gens de d'autres secteurs, du secteur minier, qui  
viennent nous expliquer pourquoi il faut faire des mines à ciel ouvert, pourquoi que ce serait bien,  
et puis au bout de cette réflexion publique là qui pourrait prendre quelques semaines, je le sais  
pas, quelques mois, bien, on aura un rapport qui aura intégré véritablement toutes les  
1235 perspectives élargies de ces enjeux-là et ce qui en ressortira en ressortira.

Nous, on a notre position, on met les faits sur la table, et c'est un "melting pot" et à la fin,  
bien, il en sortira ce qu'il en sortira, mais ça, ce serait vraiment une consultation plus véritable  
que ce qu'on a en ce moment, avec vraiment très ciblée sur le cas ici.

1240

**PAR M. CHRISTIAN SIMARD:**

Permettez un petit ajout! Vous avez quand même, je crois, une responsabilité comme  
Commission. Comme il s'agit d'un précédent et comme il n'y a pas eu d'audience générique, et  
1245 vous savez que les audiences sont très rares dans le domaine des mines, parce que le taux, la  
clé d'entrée est très grande, ça prend une très grosse production journalière, bien, vous avez  
quand même la responsabilité, et c'est un dangereux précédent, si on accepte ce type de mine  
là, par la suite on ne peut pas la remettre en question; pourquoi à ce moment-là on a accepté  
elle, pas l'autre!

1250

Et c'est pour ça qu'il est extrêmement important, quand on voit un projet à sa face même,  
de neuf point une (9,1) années d'opération, mais qui produit quand même cinq cent vingt-cinq  
millions de tonnes (525 Mt) de roches et qui utilise tous les jours vingt-cinq millions de litres  
(25 Ml) d'eau, onze tonnes (11 t) de cyanure et tous les jours trente tonnes (30 t) de produits  
1255 chimiques qu'il faut traiter et confiner, ce type de développement là, à sa face même, est  
certainement pas responsable. On peut pas parler toujours de développement durable, mais  
certainement une gestion responsable.

Et je pense que vous avez la responsabilité, à défaut de stratégie minérale du  
1260 gouvernement du Québec, à défaut d'une bonne gestion des mines, comme Commission, vous  
avez une large responsabilité face à cette décision.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1265 Peut-être un peu technique, c'était à la page 3, vous dites que, bon, en court-circuitant,  
vous parlez que le projet de mine à ciel ouvert, si on développait ce créneau-là d'activité, comme  
vous l'identifiez, ferait en sorte que ça serait comme, ça viendrait court-circuiter le créneau  
d'excellence et d'expertise pour le développement des mines souterraines et en profondeur.



1270 J'aimerais savoir si ceci, ça vient des gens qui s'occupent de développement technologique, cette crainte-là? Au niveau de la source un peu de cette crainte, est-ce que c'est une crainte exprimée par le milieu qui fait le développement technologique? D'où ça vient?

**PAR UGO LAPOINTE:**

1275 En fait, c'est une crainte aussi qui est partagée par les membres de la Coalition, qui inclut des personnes-ressources d'horizons variés.

1280 Et ce qu'on constate, les faits, c'est qu'actuellement, on connaît une pénurie de travailleurs spécialisés dans le secteur minier, et cette pénurie-là va pas aller en diminuant à l'avenir, avec les départs à la retraite, puis l'économie minière qu'on connaît actuellement. Et le milieu industriel cherche depuis quelques années à combattre cette pénurie de main-d'œuvre là spécialisée dans le secteur minier.

1285 On pense qu'aller de l'avant avec une nouvelle façon de faire du développement minier qui est celle des mines à ciel ouvert comme celle-là, ça créerait une pression justement sur cette pénurie-là qui irait chercher les employés et les rares expertises qui existent actuellement dans le secteur des mines souterraines entre autres et les amener vers un développement minier à ciel ouvert.

1290 Depuis quelques années, il y avait déjà des initiatives en région, MISA par exemple, ou le créneau Techno-mines souterraines, quand on lit leur rapport, quand on lit leur site Web, quand on parle à ces gens-là, à certaines personnes, c'est clair qu'avant 2005, au moment où Osisko est arrivée avec son modèle de gisement porphyrique faible teneur grand volume, on s'enlignait, 1295 on voulait favoriser le développement de mines souterraines à grande profondeur en Abitibi. En quatre-vingts (80) années, on exploitait à peu près le premier kilomètre grosso modo de la région, de façon très très dite de façon générale, en profondeur il y a encore un bon potentiel.

1300 Exemple, La Ronde, huit point cinq millions d'onces (8,5 Moz) total. Le projet actuel proposé par Osisko, c'est six point deux trois millions d'onces (6,23 Moz).

1305 C'est pas parce que c'est une mine souterraine qu'il y a moins d'or ou qu'il y a moins de potentiel économique, mais il faut se donner les moyens de nos ambitions. Si on veut aller en profondeur, sincèrement, il faut une volonté, non seulement du milieu industriel, probablement aussi du milieu politique, pour favoriser, avec des incitatifs clés intelligents, parce que c'est sûr que ça va demander un effort et un investissement supplémentaires, et il faut garder notre expertise, notre rare expertise, excusez l'anglicisme, "focusser" là-dessus plutôt que de dévier vers des modes de développement moins viables, selon la Coalition.

1310 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1315 Une petite dernière, rapidement!

Vous dites que la Ville de Malartic est en train de se réorienter vers une économie de type monoindustriel.

1320 Pouvez-vous me dire c'était quoi avant d'être monoindustriel?

**PAR UGO LAPOINTE:**

1325 Avant la chute qu'il y a eue, on a entendu aujourd'hui un témoignage où on disait que la Ville a été siphonnée dans le passé, justement, ça, c'en était un.

Là, il y a eu comme un moment où il y avait la Domtar aussi...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1330 Mais je vais reposer ma question autrement! Quand vous dites réorienter, ça veut dire qu'elle se dirige, elle était pas monoindustrielle, c'est ce que je comprends?

**PAR UGO LAPOINTE:**

1335 Bien, il semblait y avoir un petit hiatus qui aurait peut-être permis justement, acculée au pied du mur, de pousser vers une diversification économique.

1340 Quand je lis, moi, par exemple, j'ai lu brièvement les plans stratégiques de développement économique de la communauté, je pense que c'est 2006 et 2007, et je constate, même entre les deux (2), qu'il semble y avoir eu un accent, ça s'est déplacé entre 2006 et 2007, on dirait qu'il y a plus d'éléments stratégiques, ils se sont dit, OK, on "focusse" sur le développement minier, entre autres à cause d'Osisko.

1345 Et là, on a même entendu, lors des premières séances d'audience, je pense que c'était le maire, si je me trompe pas, ou sinon l'autre représentant de la Ville qui disait qu'ils ont pas de plan B si c'est pas Osisko.

1350 Mais je m'excuse, mais ça se pourrait que des conditions hors de notre contrôle font en sorte que Osisko ne démarre pas. Où s'en va Malartic sans Osisko?

Et là, j'ai l'impression qu'ils mettent beaucoup leurs œufs dans Osisko, ce qui est une situation non souhaitable, selon la Coalition.

1355 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Merci beaucoup à tous les deux (2)! Bonsoir.

1360

---

**PREMIÈRE NATION LONGUE-POINTE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1365

Maintenant, j'inviterais le représentant de la Première Nation Longue-Pointe s'il vous plaît.

Bonsoir. Vous pouvez vous présenter s'il vous plaît.

**PAR M. STEEVE MATHIAS :**

1370

Steeve Mathias, je suis chef de la Première Nation de Longue-Pointe.

**PAR M. LUCIEN WABANONICK :**

1375

Lucien Wabanonick, Grand Chef du Conseil algonquin.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Nous vous écoutons.

1380

**BY Mr. STEEVE MATHIAS :**

1385

Well, good evening, Mr. President, Mr. Commissioner. With all due respect, it's not to be disrespectful towards the people from Malartic that I choose to address myself in English, but it's mainly to demonstrate that my people, that I represent, they're more familiar to express themselves in the English language.

So, I prepared the brief in English and I'll do the reading of it.

1390

**READING OF THE BRIEF**

Now, the Grand Chief Wabanonick has just a few words as well.

**Mr. LUCIEN WABANONICK :**

1395

Thank you, Chief. I'll express myself in French. I'm sure it's going to be helpful for the audience.

1400 Monsieur le Président, monsieur le Commissaire, bonsoir. J'aimerais prendre cette opportunité pour rappeler au gouvernement et à tous les ministères que notre Nation, ce qui inclut comme les communautés membres de notre organisation du Conseil tribal, il y en a sept communautés, n'ont jamais été signataires d'aucun traité, entente ou convention. Nous n'avons non plus été consultés ni considérés dans le développement du territoire et des ressources. Nous avons été les exclus et les oubliés et cela doit maintenant changer.

1405 Monsieur le Président, nous sommes ici aujourd'hui pour dénoncer cette attitude des gouvernements. Nous sommes ici pour faire valoir nos intérêts, titres et droits ancestraux. Nous vous disons aussi que nous pouvons démontrer hors de tout doute la légitimité de nos droits et titres ancestraux.

1410 Le fait qu'il n'y ait pas eu de preuve dans le moment de la présence de nos ancêtres dans ce secteur n'enlève rien des obligations des gouvernements de nous consulter et de nous accommoder, le cas échéant, de négocier une entente entre notre nation et nos communautés et le gouvernement, ce qui inclut tous les développeurs et industries, dans le cas présent Osisko Mine de Malartic.

1415 Nous vous rappelons également que nous n'avons jamais cédé, abandonné ou donné des ressources à aucune des sociétés ou gouvernement. Nous enjoignons les gouvernements de respecter leurs responsabilités constitutionnelles et de trouver avec nous une entente honorable, et durable, et respectueuse de l'environnement et de l'ensemble des citoyens de Malartic.

1420  
Merci, messieurs, de m'avoir écouté. Megwetch.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1425  
Merci beaucoup, Messieurs. Thank you, Mr. Mathias.

1430 A little precision about your presence at the panel. When you appeared in front of the panel on March 11, I didn't want to be disrespectful. All I wanted to do was simply make a precision about our rules. I didn't want to hurt you.

1435 Now, concerning your question about the process of the consultation, Mrs. Loiselle, of the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, gave the information the day after your presentation. So, she said at page 6 of the transcription : "If the Community has some *revendication*, they have to address their concerns and interests to the government".

So, you did that, because you sent a letter to the Minister of Environment. So, that's why I had no more information to give you.

1440 And the other question about the artifacts, she said also at the same time, if somebody finds artifacts, they must declare to the Ministry of Culture – en fonction de la Loi sur les biens, les cultures, à l'article 41. So, I wanted to make this precision.

1445 So, now I would like to know exactly what kind of impact this project will have on your traditional way of life specifically.

**BY Mr. STEEVE MATHIAS :**

1450 If I am allowed to comment on what you just replied to, there were two references that the people of the panel made when we've intervened regarding that – if there was a verification made, if there was an obligation to consult First Nations.

1455 And the lady that spoke, she said that she verified with the Secrétariat aux Affaires Autochtones and that was the Secrétariat aux Affaires Autochtones who instructed them or her like what – there was no need to consult First Nations. And we've asked that letter or whatever document that was produced be forwarded to us.

1460 And that's what I'm raising in my memoir, in my brief, where is that letter? Where is this statement made by the Secrétariat aux Affaires Autochtones? We haven't seen it yet.

**BY THE CHAIRMAN :**

I understand.

1465 **BY Mr. STEEVE MATHIAS :**

1470 And the other reference in terms of – and that was Grand Chief, his request about artifacts and burial grounds. And again he was told that it had to be – there was a reference made to Archéo-08.

And that too, we were expecting if there was a letter or a report produced by Archéo-08 stating that there was no risk of running to burial grounds or artifacts.

**BY THE CHAIRMAN :**

1475 O.K.

**BY Mr. STEEVE MATHIAS :**

1480 And that's these documents that we were hoping to receive based on our intervention on March 11 and we haven't received them.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1485 Oui, Monsieur.

**BY Mr. STEEVE MATHIAS :**

1490 And your question, how was that going to impact our traditional way of life? We cannot say with certainty tonight how it's going to be impacted, because we don't know much about the project.

1495 And that's what we're suggesting you tonight, that's what we're asking the Commission, that the governments, both federal and provincial governments, engage a process with the Algonquins so that we can familiarize ourselves with the project and that we can have access to resources, so we can have our own expert advice to validate whatever the promoter, the proponent or whoever would say that this project will not affect our traditional way of life. And that's what we're asking tonight.

1500 And there are examples out west, mainly in B.C. and in the rest of the country, on the way they go about this. And that's why we make reference to the Supreme Court ruling. They have guiding principles to follow in there.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1505 Oui, Monsieur.

**BY Mr. LUCIEN WABANONICK :**

1510 If I may add to that. Je vais le dire en français.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1515 Oui.

**PAR M. LUCIEN WABANONICK :**

1520 C'est que j'ai entendu ce soir, puis lors de la présentation du mois de mars, des gens, des citoyens de Malartic qui se posaient plusieurs questions. Ils ont eu quand même la chance d'avoir de l'information.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1525 Oui.

**PAR M. LUCIEN WABANONICK :**

Nous, on a zéro à ce moment-ci. Zéro! Alors, l'écart est encore plus grand de notre côté en termes de compréhension des impacts de ce projet-là.

1530 J'ai entendu de très bons commentaires et je suis sûr qu'on peut en donner aussi, de notre côté, des commentaires qui pourraient, de différentes façons, aider à mieux comprendre ce projet-là, à l'accepter maintenant. Ça, nous, on est très loin de ça. On ne connaît pas le projet.

1535 On en a entendu parler par le biais des médias et par des gens qu'on connaît, mais pas plus que ça. Les gens d'Osisko directement, on n'a aucun contact à ce moment-ci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1540 Nous, c'est sûr qu'on va analyser tout ça dans notre rapport et ça va être inclut dans notre rapport. Ça va faire partie de notre analyse.

**BY Mr. STEEVE MATHIAS :**

1545 If I may, I met with the senior management, like I mention in the brief, of Osisko. They've provided me with a big binder. It must be about six inches thick. It's quite technical and I cannot read that. I can read, but I can't comprehend the information that it entails.

1550 So, that's what I mean, that we need to have access to expert advice when we do need to analyze that kind of information.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Ça va. Monsieur Locat?

1555 **BY THE COMMISSIONER :**

Yes. Mr. Mathias, could you maybe expand a little bit on how the framework agreement that you mention in your letter would interact or be involved with this type of project?

1560 **BY MR. STEEVE MATHIAS :**

Well, the framework agreement that we've signed with Québec, it establishes some principles on how to build a relationship, to build a long-term relationship.

1565 And the framework is kind like of a template where we've spent almost two years negotiating that in the presence of a mediator and it kind of instructs both parties on how to go about looking at the development taking place on our territory.

1570 So, Québec and Long Point mutually agreed to that. And within the scope of that  
framework agreement, we've made a wampum belt. And that wampum belt represents the  
Québec society and the people of Long Point. And we're placed on the same level and that we're  
going to walk hand in hand on this land, and that we're going to respect each other, and that  
we're going to not discriminate one another, but we will respect ourselves as distinct people.

1575 So, I guess, in essence that's what the framework agreement will – it's like a funnel. It  
gives us the parameters on how to go about this here and so that we can be well represented  
when different types of projects are taking place on our territory.

**BY THE COMMISSIONER:**

1580 Thank you. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1585 Donc, merci beaucoup, Messieurs, d'être venus nous rencontrer.

Je dois dire aussi, à ceux qui nous écoutent et à ceux qui assistent à la rencontre,  
l'entretien qu'on vient d'avoir en anglais va être traduit dans les transcriptions. Il va y avoir un  
petit addendum. Et tout ce qu'on a dit va être repris. Donc, je vous remercie beaucoup.

1590 Maintenant, on va prendre une petite pause et on reprend à neuf heures et demie (9 h 30)  
avec d'autres présentateurs. Merci beaucoup.

**BY MR. STEEVE MATHIAS :**

1595 Thank you.

(La traduction de cette intervention sera produite en addendum de cette transcription)

1600 \_\_\_\_\_  
  
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1605 \_\_\_\_\_



**REPRISE DE LA SÉANCE  
ROBERT ROUSSON**

1610

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons poursuivre la séance de ce soir!

1615

Aussi, j'inviterais monsieur Robert Rousson s'il vous plaît.

Bonsoir monsieur Rousson.

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1620

Bonsoir. Bonsoir messieurs les Commissaires!

1625

Alors je vais lire mon rapport! Messieurs les Commissaires, je suis un expert du milieu. J'habite dans le quartier sud, dans la maison paternelle où je suis né en 1944, au 501, de la rue Montcalm à Malartic. J'ai assisté depuis les tout débuts à toutes les séances du BAPE tenues à Malartic au sujet du projet Osisko.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, deuxième paragraphe, "J'ai été horrifié...")**

1630

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, troisième paragraphe fin, "... par la compagnie Osisko")**

Ça, ça a été révélé pendant les audiences.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, quatrième paragraphe, "J'ai été horrifié...")**

1635

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, quatrième paragraphe, quatrième ligne, "... la compagnie Barrick...")**

1640

Une méchante épaisseur! On leur fournit, le ministère leur fournit, puis on leur donne douze millions (12 M\$) pour aller déposer leurs déchets par-dessus ça!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, quatrième paragraphe, avant-dernière ligne, "... en vertu d'une entente")**

1645

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, premier paragraphe, quatrième ligne, "... par un mur de cinquante pieds (50 pi)...")**

1650

De hauteur, mais que la compagnie se refuse, elle refuse de mentionner quelles sortes de matériaux qu'il va y avoir dans ce mur de cinquante pieds (50 pi) là.

Ce cratère qui va être creusé par la mine ne sera pas restauré et ne sera pas rempli et réutilisable par la communauté.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe, "J'ai été horrifié...")**

1655

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe fin, "... de la municipalité.")**

Mais moi, ce que je me pose comme question, messieurs les Commissaires, c'est quelle est la protection du citoyen là-dedans? C'est ça qui me préoccupe au plus haut point.

1660

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, quatrième paragraphe, "Constatation.")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin)**

1665

Donc il nous reste, au niveau législatif, la Ville de Malartic et le gouvernement du Québec!

La Ville de Malartic!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, premier paragraphe, "Les audiences du BAPE...")**

1670

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, troisième paragraphe fin, "... et environnemental.")**

C'est pas une honte de rien savoir, de pas savoir de quoi on parle, mais sauf que si on s'informe pas, c'est encore pire.

1675

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, quatrième paragraphe, "Par conséquent...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, début)**

1680

Reste, et c'est là le coeur de mon entretien, le gouvernement du Québec!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, premier paragraphe, "Les compagnies minières...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, deuxième paragraphe fin, "... devient alléchant.")**

1685

C'est sûr, pour un gouvernement, c'est le fun!

Cependant, pour les citoyens de Malartic, et c'est pour ça que je l'ai mis en foncé.

1690

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, "Cependant...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, quatrième ligne, "... la ou les compagnies...")**

Parce que des fois, les compagnies s'associent ensemble.

1695

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, quatrième ligne, "... la ou les compagnies...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, début)**

1700

Il y a un obstacle, l'obstacle qui se lève devant ça, c'est les transactions entre apparentés. Nous, on est habitués à Malartic à ce genre de situation là.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, premier paragraphe, "Parmi...")**

1705

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, deuxième paragraphe, sixième ligne, "... de la compagnie Richmond")**

C'est-à-dire que c'est la compagnie Richmond qui prenait les parts dans la compagnie Osisko, d'après ce que nous a dit le président.

1710

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, deuxième paragraphe, sixième ligne, "La compagnie Osisko...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, deuxième paragraphe fin, "... de la mine Osisko.")**

1715

Il était voisin à l'ouest, là, ils sont aussi voisins à l'est.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, troisième paragraphe, "Le gigantisme...")**

1720

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, troisième paragraphe, troisième ligne, "... de la compagnie.")**

Il a même parlé d'un partenariat, à un moment donné.

1725

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, troisième paragraphe, troisième ligne, "Qui aura...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6 fin, "... et j'attends l'expropriation.")**

1730

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Rousson. Justement, quand vous dites que vous attendez l'expropriation, vous voulez dire quoi exactement?

1735

Est-ce que vous avez eu des discussions avec la compagnie? Est-ce que les montants étaient pas assez grands?

J'aimerais ça que vous m'expliquiez.

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1740

Où j'en suis dans mes négociations?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1745

Oui.

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1750

C'est arrivé drôlement. On m'a agressé. C'est quasiment comme une agression sexuelle!

1755

C'est qu'à un moment donné, la compagnie Osisko a débarqué chez nous pendant que je faisais ma pelouse. Puis on m'a dit, ah, nous, c'était la directrice des communications, nous, on est très différents des autres, on est très transparents, on va faire les choses – j'ai dit, moi personnellement, les mines ont une grosse grosse grosse côte à remonter vis-à-vis mes expériences. Moi, j'ai été cinq (5) ans travailleur bénévole pour l'Association des travailleurs accidentés du secteur de Val-d'Or-Malartic, et j'en ai vu de toutes les couleurs.

1760

Et j'ai dit, en tout cas, tant mieux si vous faites – et j'ai demandé à la compagnie, j'ai adressé une lettre à la compagnie, au tout début des négociations, disant que moi, j'étais pas intéressé à discuter avec le comité, le Groupe de consultation, parce que je sais qu'il y avait beaucoup d'indiscrétion à ce niveau-là, puis moi, j'étais pas intéressé à négocier avec aucun des membres de ce comité-là.

1765

Mais j'ai dit, je serai heureux de rencontrer soit des fondés de pouvoir de la compagnie pour discuter. Puis ça a été la seule et unique.

1770

Alors depuis ce temps-là, bien, j'attends. Sûrement que je vais avoir de la visite prochainement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ils sont pas retournés vous voir?

1775

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

Non, ils sont pas retournés me voir.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1780

Ils vous ont pas fait d'offres non plus?

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1785

Puis moi non plus, j'ai pas essayé non plus de les contacter.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1790

Donc c'est dans ce sens-là que vous dites, au début de votre mémoire, que vous parlez de la protection des citoyens. Vous auriez aimé à ce moment-là pouvoir consulter?

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1795

Oui. Bien, j'aurais aimé que mon conseil municipal d'abord soit pas à plat ventre. J'aurais aimé qu'ils nous offrent une certaine consultation, un certain support.

1800

Évidemment, bien, j'aurais aimé que ça se fasse dans les formes de l'art. Là, j'ai de l'air comme un ennemi d'Osisko, puis remarquez bien que dans mon rapport, je dis pas que je suis contre le projet, là!

Sauf que j'aimerais bien qu'il y ait des paramètres de fixés qui empêchent les entourloupettes juridiques et politiques.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1805

Justement en page 4, quand vous dites que vous êtes pas nécessairement contre le projet, en page 4, vous donnez des conditions. Vous dites par exemple "les paramètres permettant un développement durable, maximiser les retombées économiques", etc., etc., je veux pas les reprendre, vous les avez dits tantôt!

1810

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

C'est le coeur de mon exposé.

1815

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui. Est-ce que, si c'était tout rencontré ces exigences-là, est-ce que ça serait plus acceptable à ce moment-là?

1820 **PAR M. ROBERT ROUSSON:**

C'est sûr que si on a un comité de suivi élu démocratiquement. C'est sûr que s'il y a huit (8) employés d'Osisko puis il y a un (1) citoyen là-dessus, je vais dire, le comité de suivi, ôte-toi de là!

1825

Mais s'il y a certaines conditions qui sont mises, puis c'est fait démocratiquement, puis que le gouvernement fixe des paramètres bien bien sévères, comme par exemple, s'il y a un gros vent du sud, tu dynamites pas cette journée-là, parce que la poussière, bien, c'est sûr que la poussière – le dynamitage, ça, de la poussière, pschitt! Bon bien, ça, ça va être à tous les jours. Cent cinquante mille tonnes (150 000 t) par jour, flac, on fait sauter, flac la poussière retombe sur la ville!

1830

Bien, m'a vous dire une affaire, c'est un pensez-y bien. Là, les gens de Malartic, ils peuvent pas visualiser ça va être quoi un sautage en plein coeur de la ville de cent cinquante mille tonnes (150 000 t) par jour. C'est gros, ça, là.

1835

**PAR LE PRÉSIDENT:**

On n'a pas fini encore, on a encore quelques questions!

1840

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

Ah oui.

1845 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1850

C'était concernant la page 5. Donc vous indiquez qu'il faudrait éviter que se répètent les erreurs concernant les prises de contrôle, l'abandon de sites, vous verriez ça sous quelle forme, législation, réglementation, comité de suivi? Est-ce que vous avez des suggestions?

1855 **PAR M. ROBERT ROUSSON:**

Regardez bien qu'est-ce qui s'est passé dans notre cas, nous autres. On avait le plus gros producteur d'or au monde. C'est pas un gars cassé, ce gars-là. Il a encore vingt-sept (27) mines dans tout le monde.

1860

Ça fait que lui, il dit, bon bien moi, aïe, il faut que je défasse mon moulin, il faut que je restaure mon parc à résidus miniers, il a une dépense de vingt-six millions (26 M\$) à faire. Attends un peu! On va vendre ça à un gars qui est en faillite ou sur le bord.

1865 Puis la transaction, McWatters n'avait pas l'argent pour faire la transaction, ça s'est fait sous forme d'échange de parts. C'est facile. Voulez-vous avoir un jeu de Monopoly, vous, pour vous empêcher une dépense de vingt-six millions (26 M\$)? Moi, je l'accepterais, le jeu de Monopoly! Vingt-six millions (26 M) de parts à cinq cents (0,05 \$) de McWatters, puis je viens de me débarrasser d'une dépense de vingt-six millions (26 M\$)!

1870 La compagnie fait faillite, tout le monde a les mains bien nettes. Sauf que moi, ce qui m'insulte là-dedans, c'est qu'ils vont toucher des redevances, des royautés, puis je suis pas certain de mon chiffre, mais à ce qu'on m'a dit, ça pourrait représenter jusqu'à cinquante millions de dollars (50 M\$)!

1875 Bien, ils nous laissent une dette de vingt-six millions (26 M\$), puis ils empochent quarante-cinq (45 M\$) ou cinquante millions (50 M\$), moi, je trouve que c'est injuste pour les citoyens du Québec, puis c'est injuste pour les citoyens de Malartic, parce que c'est nous autres asteur, nous autres on paie la compagnie Osisko pour mettre douze millions (12 M\$) de déchets par-dessus les autres déchets!

1880 Je trouve pas ça trop trop juste que ce soit encore les citoyens qui paient. Moi, là, ce genre de développement là, en tout cas, j'en ai mon bail. C'est ça que je voulais aussi dénoncer.

1885 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Juste une petite dernière! Vous avez mentionné tantôt que vous avez travaillé dans le milieu des accidents de travail?

1890 **PAR M. ROBERT ROUSSON:**

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1895 Est-ce que vous avez observé qu'il y avait plus ou moins d'accidents de travail dans une mine souterraine qu'une mine à ciel ouvert?

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1900 Le gros problème des mines souterraines, c'était la ventilation qui était pas adéquate, surtout dans les débuts des mines. Le système de ventilation, c'était les poumons des mineurs.

1905 Puis j'ai appris des choses incroyables. J'ai fait une recherche sur l'amiantose et la silicose, et cette recherche-là m'a même révélé qu'il y a certaines mines qui saupoudraient dans l'air, dans la "dry" des employés de l'hydroxyde d'aluminium, je pense, ou une poussière d'aluminium et ça avait pour effet de colorer les poumons des mineurs tout en gris. Ça fait qu'aux rayons X, s'il y avait des nodules silicotiques, ça paraissait pas!

1910 Je vous dis, c'est des témoignages que j'ai eus de gens qui travaillaient là. Et il y a des travailleurs évidemment, moi, j'ai eu des travailleurs que j'ai été obligé d'aller comparaître devant le ministre Pierre Marois pour leur montrer que leurs lois n'étaient pas appliquées avec des rapports d'autopsie de mineurs, cause de la mort: silicose pulmonaire avancée!

1915 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Il y aurait pas des statistiques disponibles?

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1920 À ce sujet-là?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1925 Oui.

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1930 Non, j'ai pas de statistiques à ce sujet-là. Moi, j'ai eu les cas, j'ai défendu cent soixante-six (166) cas, mais il y avait des cas de surdité industrielle, de silicose, d'autres accidents de travail, des colonnes vertébrales.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1935 Monsieur Rousson, merci beaucoup.

**PAR M. ROBERT ROUSSON:**

1940 Merci.

---

1945



**FRANÇOIS BOUCHARD**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1950

Maintenant, j'inviterais monsieur François Bouchard.

Bonsoir.

1955

**PAR M. FRANÇOIS BOUCHARD:**

Bonsoir. Je vous salue, messieurs les Commissaires, et tout le personnel de soutien des audiences du BAPE.

1960

Je vais saluer aussi mes concitoyens malarticois qui m'ont déjà vu tout aussi nerveux lors de mon arrivée à Malartic voilà trois (3) ans, lors de ma première rencontre d'Osisko avec la population à l'église.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, premier paragraphe, "Je suis un résident...")**

1965

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, premier paragraphe, avant-dernière ligne, "... à ciel ouvert...")**

1970

La mine Troilus au nord de Chibougamau, une expérience m'ayant beaucoup instruit et dont je me sers aujourd'hui pour juger du projet d'Osisko.

Parmi mes expériences passées aussi, j'ai passé cinq (5) années à Thetford Mines, une ville bien connue pour ses mines à ciel ouvert et dans laquelle il y a un très beau quartier relocalisé que j'ai habité pendant quelques années.

1975

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe, "Mes motivations...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe milieu, "... que je prévois pour ce projet.")**

1980

Que je prévois aussi pour la ville de Malartic et les Malarticois.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, milieu, "Je reconnais...")**

1985

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe, seizième ligne, "... de professionnels québécois...")**

Ou Abitibiens de l'Ontario.

1990 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe, seizième ligne, "... dont s'est entourée...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, premier paragraphe fin, "... au projet minier.")**

1995 Je vais glisser un mot sur les taxes de Malartic, les taxes municipales qui sont pour moi un des côtés qui rebutent certains à s'installer ici. Pour en avoir simplement discuté avec certains de mes confrères de travail qui habitent ailleurs, ils trouvent ça salé ce que j'ai comme facture de taxes.

2000 C'est un peu l'héritage du passé de Malartic, cette perte de richesses foncières qu'il y a eue avec la fermeture d'anciennes mines, pourra enfin être comblée avec une nouvelle création de richesses à Malartic, l'opération de la nouvelle mine d'Osisko.

2005 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, deuxième paragraphe, septième ligne, "Une gigantesque usine...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, deuxième paragraphe fin, "... actuellement.")**

2010 Et ça, ça peut être des taxes dès la construction jusqu'au démantèlement s'il y a lieu. Donc ça peut survivre à la mine pendant plusieurs années. Et si même la mine, pour une raison quelconque, ne produit pas, les taxes se perçoivent toujours.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, quatrième paragraphe, "La ville...")**

2015 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "... au secteur aurifère.")**

2020 On constate bien actuellement, avec les projets miniers aurifères qui continuent de se développer, et les mines nouvelles ou anciennes d'or toujours en production versus les mines de métaux de base, cuivre et zinc, on constate qu'il peut être hautement stratégique d'avoir un producteur d'or pour équilibrer son activité économique.

2025 Actuellement, ça, ce facteur, ça joue positivement pour l'économie de l'Abitibi. Il y a que l'or qui joue ce rôle-là.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, début, "Atouts et handicaps...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, premier paragraphe fin, "... l'ouverture de la mine.")**

2030 J'ai beaucoup amélioré ma qualité de vie personnellement en m'installant à Malartic, du fait que je réside au même endroit que mon travail.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, deuxième paragraphe, début, "Autre atout...")**

2035 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, troisième paragraphe, deuxième ligne, "... mines souterraines.")**

2040 Je tiens aussi à mentionner en abordant ce sujet-là que je ne crois pas qu'il y a d'autres options pour l'exploitation du gisement de Canadian Malartic que l'exploitation à ciel ouvert, à cause de l'instabilité de l'ancienne mine souterraine. Je crois pas que personne voudrait retourner en dessous. C'est mon opinion.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, troisième paragraphe, deuxième ligne, "Le problème...")**

2045

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, troisième paragraphe, septième ligne, "... de l'opinion publique...")**

2050 Qui n'a pas accès à un traitement équitable de la part des médias. Et là ici, je déroge de mon texte, mais c'est ça que ça voulait dire. Pour moi, il y a beaucoup de peur qui est transmise par les médias et qui n'est pas justifiée.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, troisième paragraphe, avant-dernière ligne, "Un de leur argument...")**

2055

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, quatrième paragraphe, neuvième ligne, "... plongeant dans l'eau...")**

2060 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Bouchard, je vous fais remarquer que ça fait quinze (15) minutes. Ça fait que vous pourriez peut-être résumer un petit peu!

2065 **PAR M. FRANÇOIS BOUCHARD:**

Oui. On voit pas le temps passer!

2070 Ce que je vois comme utilisation de la fosse d'extraction en termes de développement durable, c'est en termes d'un formidable réservoir géothermique, une option qui pourrait confirmer hors de tout doute qu'on peut faire quelque chose de très durable et d'écologique avec une mine à ciel ouvert.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, deuxième paragraphe, troisième ligne, "En effet...")**

2075

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, deuxième paragraphe, dix-huitième ligne, "... valeur écologique.")**

2080 La clé, selon les travaux de Jasmin Raymond de l'Université Laval, la clé du succès de la géothermie, c'est l'accès à un volume d'eau suffisant, ce qu'on aura avec la mine à ciel ouvert remplie d'eau. Le volume et l'accès, alors que la mine ne sera pas envoyée à la fin des opérations, tout le système de géothermie pourra être installé, ce qui donnera l'accès à une énergie renouvelable pendant aussi longtemps qu'on voudra probablement à Malartic.

2085 Très rapidement, par rapport à l'opposition au projet, moi, je trouve que ceux qui s'attaquent au cyanure, qui utilisent le cyanure comme épouvantail dans les médias, c'est s'attaquer aux mines tout court, pas juste aux mines à ciel ouvert, parce que presque toutes les mines d'or utilisent le cyanure et toutes les mines aussi ont des parcs à résidus.

2090 J'estime aussi qu'il est dangereux de s'enfermer dans le carcan de l'exploitation souterraine, puisque éventuellement, on se ramassera à des profondeurs extrêmement grandes où la pression va devenir un danger avec l'éclatement de murs et où la chaleur va finir par rendre le travail assez accablant.

2095 Vu comme ça, excaver de la roche à cinquante-deux degrés Celsius (52 °C), je trouve que ça va à l'encontre du principe de santé et de qualité de vie de la Loi sur le développement durable du Québec.

2100 J'aimerais aussi souligner le fait qu'étrangement, en l'espace de vingt (20) mois, soit depuis les audiences publiques sur le projet de mine à ciel ouvert du lac Bloom dans le secteur de Fermont, l'opposition contre les mines à ciel ouvert semble être passée de nulle à omniprésente chez les groupes écologistes. Est-ce qu'on a affaire simplement à un pas-dans-ma-cour ici, parce qu'à lac Bloom, ça semblait pas causer problème.

2105 Les mines de fer, en passant, c'est des mégamines, je pense, les mines d'amiante aussi.

En conclusion!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, "Conclusion")**

2110

**FIN DE LA LECTURE (Page 9, troisième paragraphe, quatrième ligne, "... à une vie productive.")**

Ça, c'est un point dans ce principe-là de développement durable.

2115

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, troisième paragraphe, quatrième ligne, "Je songe aussi...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 9, fin)**

2120

Je veux pas que la peur l'emporte pour le projet Canadian Malartic. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2125

Merci beaucoup monsieur Bouchard.

---

**YVES SYLVAIN**

2130

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Maintenant, j'inviterais monsieur Yves Sylvain s'il vous plaît.

2135

Monsieur Sylvain, on vous écoute.

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

Oui.

2140

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, quatrième paragraphe fin, "... par une minière.")**

2145

Ce que je veux dire, c'est que je pense pas qu'on va remplir la ville, mais on va la vider. On est en train de la vider.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, cinquième paragraphe, "J'ai l'impression...")**

2150

**FIN DE LA LECTURE (Page 1 fin)**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2155

Merci monsieur Sylvain. Vous dites que votre patio bouge, est-ce que vous avez vendu votre maison?

Est-ce que vous êtes relocalisé dans le secteur nord?

2160

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

Non, je parle pas de mon patio. Je parle des patios des maisons relocalisées. Ma maison est toujours au même endroit.

2165

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous, vous êtes dans le quartier sud?

2170

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2175

Puis pourquoi vous avez pas fait affaire encore avec Osisko?

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

2180

Parce que moi, j'ai envoyé une lettre à Osisko disant qu'on allait suivre la loi, OK. Et la loi, c'est les audiences publiques du BAPE et la décision ministérielle, et qu'on allait prendre tout ce temps pour réfléchir à notre décision.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2185

Vous vous êtes dit étape par étape?

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

2190

Étape par étape. Moi, je suis la loi.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2195

Puis si on vient au niveau des patios! Dans le secteur nord, qu'est-ce qui bougeait exactement?

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

2200

J'en ai vu bouger. J'ai même pris des photos.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK.

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

2205

Puis ils sont installés, les pieux sont installés exactement sur l'argile, sur le sol argileux. Puis un sol qui est bougé constamment. Présentement, on va relocaliser des maisons, ils vont commencer bientôt dans le coin du 17-24 avril à relocaliser d'autres maisons, alors qu'on est encore en période de dégel qui est pas terminée.

2210

Moi, en tout cas, je suis très inquiet. On sait qu'il y a des gens qui ont de l'eau dans leur sous-sol, mais ils viennent pas témoigner.

2215

Puis d'ailleurs ce qui m'étonne beaucoup depuis le début des audiences, c'est que j'ai pas vu un citoyen relocalisé venir poser des questions. Je sais pas s'ils ont déposé des mémoires, mais en tout cas, j'espère!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2220

Puis pourquoi vous vous posez ce genre de question là?

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

2225

Je trouve ça curieux.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce qu'ils auraient dû...

2230

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

Bien moi, je pense, moi, je pense que même si j'aurais été relocalisé, j'aurais posé des questions. Je me serais inquiété sur des choses.

2235

Parce que là, je trouve que ça a pris, moi en tout cas, je trouve que ça a été une école pour moi toute cette expérience-là, les audiences du BAPE, d'apprendre qu'ils vont dynamiter cent cinquante mille tonnes (150 000 t).

2240

Moi, je viens d'une région minière, monsieur, j'ai vécu dans le vieux quartier Saint-Maurice, puis monsieur a pas vécu dans le vieux quartier Saint-Maurice, c'était un très beau quartier. Il y avait une très belle église, comparable à l'église qu'il y a à Saint-Alphonse où on fait visiter régulièrement des gens, OK! C'est un lieu touristique. On l'a démolie.

2245

On avait une école secondaire, on l'a démolie. On avait une école primaire, on l'a démolie. On avait une piscine municipale, on l'a démolie.

2250 Quand ils nous ont relocalisés dans l'autre quartier, il y a une chose par exemple, ça c'est mieux fait qu'ici. Les maisons ont presque pas été brisées. Pourquoi, parce qu'à l'époque, les frères Grenier qui venaient de la région de la Beauce qui ont déménagé les maisons, ils ont fait un bon chemin, un bon chemin sur les dompes, OK. Moi, j'ai vu faire ça. Puis il y a presque pas de maisons qui ont été brisées.

2255 Ma grand-mère a habité dans sa maison jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze (95) ans, puis elle est encore en vie, elle va avoir cent un (101) ans bientôt.

Puis les maisons, ils les ont presque pas brisées. C'est vrai qu'ils ont fait un beau quartier, je suis d'accord avec monsieur, c'est beau ce qu'ils ont fait, mais on a perdu une piscine municipale, puis on a perdu une école secondaire.

2260 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Locat.

2265 **PAR LE COMMISSAIRE:**

J'avais une question ici, en fait ça va un peu en rapport avec le quartier sud justement!

2270 Pour avoir un peu votre opinion, certains indiquent ou indiqueraient que le déménagement d'une bonne partie du secteur sud aurait été nécessaire à long terme, mais cela aux frais des contribuables, pour des problèmes apparemment de sécurité.

Alors qu'est-ce que vous avez, quelle est votre opinion sur ce type d'argumentaire?

2275 **PAR M. YVES SYLVAIN:**

J'ai mal compris.

2280 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Je répète. Il y a des personnes qui disent finalement que le déménagement des maisons du quartier sud ou d'une bonne partie aurait quasiment été obligatoire à long terme, à cause des problèmes d'effondrement et qu'à ce moment-là, ça aurait été fait aux frais des contribuables.

2285 Vous, qu'est-ce que vous pensez de ce genre d'argumentaire là pour ceux qui finalement ont tendance à appuyer le déménagement ou pensent que c'est une bonne chose? Qu'est-ce que vous dites, vous, qui habitez dans ce secteur-là?



**PAR M. YVES SYLVAIN:**

2290 Bien, moi, en tout cas, j'ai l'impression un peu que c'est des spéculations. Oui, il y a eu des endroits, oui, que ça l'a effondré, mais moi, ce qui m'inquiète, c'est que quand ça va dynamiter, cent cinquante mille tonnes (150 000 t), il y en a peut-être d'autres endroits qui vont effondrer, où ce qu'elles vont aller, les roches, tout ça.

2295 Moi, c'est pas un argument qui me tient à coeur. Moi, ce que je trouve, c'est que ça a été fait tout croche, puis la Loi des mines est responsable de ça.

2300 Moi, je pense que la Loi des mines aurait dû encadrer, il doit y avoir une loi qui encadre, c'est-à-dire où que les citoyens peuvent consulter des avocats, des notaires, pas qui sont payés par la minière, mais qu'ils peuvent, eux, choisir, et que les municipalités aussi peuvent utiliser, puis qu'on ait des argents pour les municipalités pour qu'elles puissent utiliser ce genre de procédure là pour protéger ses citoyens.

2305 Parce que moi, ce que je vois là, c'est que les citoyens ont été pris en otage. On relocalise soixante (60) maisons, on bâtit une école, on bâtit un centre communautaire, oui, c'est correct, mais – je vais juste terminer – c'est que moi, cette façon de faire, je crois que c'est une façon pour mettre de la pression pour que le projet soit accepté.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2310 Mais en fait, c'est pas tellement sur la façon de faire, c'est pour vous qui habitez dans ce secteur-là, est-ce que l'état actuel, disons qu'on oublie qu'il y a un projet sur la table, les gens qui habitaient là déjà, est-ce que les gens vivaient des craintes?

2315 Est-ce que c'est une réalité, ce qu'on entend à ce niveau-là, ou si pour vous, c'est pas vraiment un problème?

**PAR M. YVES SYLVAIN:**

2320 Non, moi, j'ai pas entendu ce genre de crainte là souvent.

2325 Il y a une dame qu'ils ont dû, en tout cas ils ont payé pour sa maison, en tout cas ce que je me rappelle, elle était sur la Centrale, puis elle, elle entendait des bruits en dessous de sa maison, là, mais elle était "drette" à côté de la clôture. Mais il y a pas eu, je pense, d'effondrement comme tel.

Moi, dans mon coin où ce que je suis, je suis pas inquiet non plus. Puis moi, je pense que les gens qui restaient sur la rue Pioneer puis la Centrale et la rue Lasarre, moi, ce que je trouve, c'est que la municipalité les a un peu laissé tomber, les a pas un peu, pas mal laissé

2330 tomber. C'est-à-dire que les rues étaient pas asphaltées, bon! Les gens étaient mécontents puis avec raison.

Mais je trouve pas – puis les gens, ces gens-là ont eu envie de vivre dans un nouveau quartier, puis ils ont embarqué dans l'idée. Moi, c'est ce que je pense, je peux me tromper. En  
2335 tout cas, c'est ce que j'ai entendu de certains citoyens.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci.

2340

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup monsieur Sylvain, bonne soirée.

2345

---

### **LES EMPLOYÉS DE LA CORPORATION MINIÈRE OSISKO**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2350

Donc maintenant, j'inviterais les employés de la Corporation minière Osisko.

Bonsoir. Pourriez-vous vous présenter à tour de rôle s'il vous plaît!

2355

**PAR Mme EUGÉNIE DORÉ-BERGERON:**

Oui. Je vais vous présenter tout d'abord Nathalie Gagné. Nathalie est originaire de Malartic, elle était contremaître à la scierie Domtar de Malartic. Elle travaille chez Osisko depuis février 2008 à titre de superviseure surveillance et agente administrative.

2360

À ma droite ici, Marie-Claude Lavoie qui est originaire de l'Abitibi-Témiscamingue. Marie-Claude a quitté sa région natale pour compléter des études en communication et une maîtrise en administration des affaires. Elle s'est jointe à l'équipe d'Osisko en juin 2007 à titre de coordonnatrice des ressources humaines, ce qui lui a permis de revenir s'établir en région.

2365

Puis nous avons aussi, qui nous a aidé pour la rédaction, monsieur André Lafontaine qui est assis dans la salle. André est originaire de Malartic également, il travaille sur le site de la Canadian Malartic depuis 1973. Il s'est joint à l'équipe d'Osisko en 2006 à titre de surintendant infrastructures.

2370

Et puis moi-même, Eugénie Bergeron, je suis originaire du Saguenay. Je travaille dans l'industrie minière depuis quelques années déjà, et je me suis jointe à l'équipe d'Osisko après avoir complété une maîtrise en administration des affaires l'an dernier.

2375 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, premier paragraphe, "Au nom des employés...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, troisième paragraphe, deuxième ligne, "... l'ont fait...")**

2380 Jusqu'à maintenant. Nous, les employés d'Osisko, vous présentons les aspects sociaux, environnementaux et économiques qui nous rejoignent le plus et qui, nous le savons, ont été considérés lors de l'élaboration du projet.

**PAR Mme MARIE-CLAUDE LAVOIE:**

2385 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, "Un travail d'équipe...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8 fin, "... en encourageant la relève.")**

**PAR Mme EUGÉNIE DORÉ-BERGERON:**

2390

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, "À la protection...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6 fin, "... les employés d'Osisko.")**

2395 **PAR Mme MARIE-CLAUDE LAVOIE:**

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, "Un projet profitable...")**

2400 **FIN DE LA LECTURE (Page 10, troisième paragraphe, sixième ligne, "... découvrir la région.")**

À titre d'exemple, plus de six cents (600) candidats provenant des quatre (4) coins du globe ont postulé par voie électronique en mars 2009 pour occuper un emploi au sein de notre équipe et contribuer à ce projet d'envergure mondiale.

2405

**PAR Mme EUGÉNIE DORÉ-BERGERON:**

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, premier paragraphe)**

2410 **FIN DE LA LECTURE (Page 12, premier paragraphe fin, "... l'industrie de demain.")**

**PAR Mme MARIE-CLAUDE LAVOIE:**

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, deuxième paragraphe)**

2415

**FIN DE LA LECTURE (Page 12, avant-dernier paragraphe fin, "... et d'en bénéficier.")**

Au nom de tous les employés de Corporation minière Osisko, et je les inviterais à se lever, nous recommandons fortement que notre projet Canadian Malartic soit approuvé.

2420

**PAR LE PRÉSIDENT:**

S'il vous plaît! Puis là, je voudrais, on a précisé les règles de départ, aucune manifestation, ça va pour les deux (2) côtés, les deux (2) parties impliquées s'il vous plaît!

2425

Maintenant, vous dites en page 3 que soixante-dix pour cent (70 %) des quatre-vingt-treize (93) employés travaillent à Malartic. Combien de ceux-ci demeurent à Malartic?

**PAR Mme MARIE-CLAUDE LAVOIE:**

2430

On n'a pas le chiffre, on pourrait le fournir dans l'addenda.

**PAR Mme EUGÉNIE DORÉ-BERGERON:**

2435

Malartic et les environs, quarante-six (46).

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Quarante-six (46) employés?

2440

**PAR Mme EUGÉNIE DORÉ-BERGERON:**

Oui, quarante-six (46). Donc quarante-six (46) des soixante-dix pour cent (70 %).

2445

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Puis pour vous, l'après-mine, c'est-à-dire au bout de quinze (15) ans, qu'est-ce que ça représente?

2450

**PAR Mme EUGÉNIE DORÉ-BERGERON:**

Pour nous, c'est sûr que Canadian Malartic est un très beau projet, puis on espère qu'il y en aura d'autres également de la compagnie minière, parce qu'on pense que c'est une

2455 compagnie minière qui agit vraiment, en tout cas on a vu ce projet-là se bâtir depuis deux (2) ans, et puis on pense que la compagnie a agi dans l'intérêt également des citoyens.

2460 Donc ce projet-là est très important, et puis s'il y en a d'autres par la suite qui peuvent faire profiter d'autres villes ou d'autres régions, pour moi, ce serait une belle possibilité pour l'avenir.

**PAR Mme MARIE-CLAUDE LAVOIE:**

2465 Puis, si je peux me permettre, monsieur le Président, en ce sens, Osisko, justement, on a misé sur l'éducation pour laisser justement un bénéfice pour la communauté qui était non seulement à court terme mais aussi à long terme. Donc ça va favoriser dans le fond, ça va porter les gens à étudier plus longtemps et davantage.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2470 OK. Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2475 J'avais une question concernant, dans l'implication communautaire auprès des nouvelles infrastructures pour lesquelles vous indiquez qu'elles constituent un legs pour les générations futures.

2480 Donc ma question était: donc on parle ici de reconstruction, est-ce que ces ouvrages-là, de toute façon, ils existaient auparavant ou l'équivalent existait dans la ville de Malartic?

**PAR Mme MARIE-CLAUDE LAVOIE:**

2485 L'équivalent existait. Justement, on se trouve dans un bâtiment qui va être dans le fond reconstruit à neuf.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2490 Et donc, est-ce que c'était des activités qui étaient obligées finalement d'enlever ces bâtiments-là pour réaliser le projet?

**PAR Mme MARIE-CLAUDE LAVOIE:**

2495 Toutes les infrastructures n'étaient pas touchées par le projet, là. C'est sûr que du côté du promoteur, on pourrait apporter des précisions plus tard à ce sujet.

Osisko, dans le fond, a fait un peu, bien, sinon plus, parce qu'on parlait de l'école verte justement avec le chauffage géothermique, donc on s'est pas permis de juste reconstruire des infrastructures actuelles, on l'a fait en plus grand.

2500 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Une dernière question. En page 8, vous parlez du Fonds Essor, si j'ai bien compris, c'est un fonds qui doit aider la relance économique.

2505 Est-ce qu'il va, d'après vous, y avoir d'autres gestes que de, vous dites payer des bourses et une implication constante au sein de la communauté, est-ce qu'il y a d'autres projets que ce fonds-là...

2510 **PAR Mme MARIE-CLAUDE LAVOIE:**

Bien, présentement, comme on a parlé justement durant les audiences du BAPE, les actions qui sont faites avec le FEMO, c'est dans ce sens-là. C'est sûr qu'on parlait, je crois que c'est monsieur David qui disait que le fonds allait sûrement évoluer, mais présentement, c'est ça qui est visé.

2515 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK, merci beaucoup.

2520

---

**KEN MASSÉ**

2525 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Maintenant, j'inviterais monsieur Ken Massé à nous faire une présentation verbale. Et on avait convenu en début que les présentations verbales étaient d'une durée maximale de dix (10) minutes.

2530 Donc si vous êtes capable de faire un petit peu moins, on va pouvoir vous poser quelques questions.

Bonsoir monsieur Massé.

2535 **PAR M. KEN MASSÉ:**

Bonsoir. Les récalcitrants sont des citoyens avec des inquiétudes et des valeurs. Ce ne sont pas des grognons comme certains en ont fait référence. Et arrêtons de penser qu'ils sont contre le projet.

2540

C'est que nous ne voulons pas vivre avec des regrets ou des chagrins dans un avenir rapproché. Dans le fond, nous voulons prévenir, considérant des éléments soucieux, comme le font dans certains pays, exemple la Norvège et la Suède, car ceci va influencer le parcours de nos vies et notre milieu d'appartenance social et physique.

2545

Ceci stresse énormément nos vies actuelles et ceci aura des impacts majeurs sur le reste de nos jours. Les gens vivant dans ce beau territoire de l'Abitibi-Témiscamingue vont être ceux qui collecteront les résultats des cueillettes abusives.

2550

Faisant partie des gens affectés directement, je réalise certains des effets des changements à venir. Aussi, les questionnements de la première partie des audiences m'ont beaucoup fait réaliser d'autres inquiétudes, les conséquences sur notre santé fragile, comme le cyanure, supposément le cyanure dans une eau d'acidité à Malartic serait volatil, je trouve que c'est inquiétant.

2555

La perte d'identité par le changement apporté sur notre milieu d'appartenance, une grosse slam qui va se trouver ici en arrière, vue de partout en ville, et une immense butte-écran nous séparant de nos vies anciennes.

2560

Et de ce reconnaître parmi toutes les nouvelles personnes venant de l'extérieur pour le travail.

2565

Dans le fond, il y a trois (3) manières de voir le projet, que j'ai considérées. Il y aurait que, tu sais, on part l'affaire, puis ça roule, puis il y en a une couple qui s'enrichissent, puis dans dix (10) ou quinze (15) ans, il reste plus rien, sauf les personnes qui étaient ici avant qui restent avec les maladies, les dettes puis l'environnement endommagé.

2570

La deuxième façon, ce serait qu'on stoppe tout, plus rien avance et on plante comme tout le monde dans le monde avec la crise économique.

2575

Puis la troisième, ce serait, on voit toutes les facettes de la médaille, tout le monde bénéficie des richesses. Un choix équilibré, n'est-ce pas ce que tout le monde cherche? Ça fait que moi, je votais pour le troisième, là.

Ceux qui vivaient présentement dans la ville, mais qui ne sont pas dans le quartier sud, peuvent nous croire chanceux, mais peut-être que dans cinq (5) ou dix (10) ans, ils auront à vivre

la même chose par le biais de d'autres projets connexes, des projets satellites. Ils pourront peut-être alors nous comprendre car eux voudront aussi voir à leurs affaires.

2580 Je pense sincèrement que pas grand personne en ville ici réalisent à quel point tout va changer. Ici même, dans un an à peu près, on ne pourra plus y être, parce qu'ici même, en ce moment ici, ce sera enterré par une butte-écran de cinquante pieds (50 pi) de haut. Ça fait que "drette" ici, ça va être une grosse butte-écran, on va être enterrés dans un an.

2585 Avec à proximité une immense slam qui va se trouver derrière là-bas de trois cent cinquante pieds (350 pi) de haut et un trou gigantesque où vivront vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24) et à l'année une vie industrielle de tracteurs industriels, camions immenses, convoyeurs, foreuses, une grosse usine et beaucoup d'autres.

2590 Et boum! Dès la première explosion, nos vies anciennes s'effriteront dans l'espace du vide. N'est-ce pas normal de s'inquiéter?

2595 Puis une autre question qu'on ne parle pas, c'est qu'avec tous ces immenses sautages qu'il va y avoir, la butte-écran puis l'église qui est proche, il me semble que ça doit être dangereux, elle va bien s'effriter elle aussi à un moment donné. On attend peut-être pour qu'elle craque pour en parler, mais je trouve qu'on devrait le considérer avant.

2600 Pour moi, ce qui me dérange énormément et vraiment, c'est la butte-écran. Ceci est ma grande blessure. Je suis né à Malartic, j'ai vécu pratiquement toutes mes expériences dans cette zone du quartier sud. J'ai passé mon enfance là dans les bois à faire des camps de jeunes, glisser à la vieille canadienne et ramasser des bleuets. C'est un bon spot, en passant!

2605 J'allais à l'épicerie Saint-Pierre au coin de Centrale Sud et Héthérington. J'allais aussi à l'école dans mon quartier.

2610 Je vis ce quartier à tous les jours depuis trente (30) ans. Aller l'autre côté de la rue Royale m'y est étrange. Et l'autre côté de la track de train, encore plus. C'est pourquoi depuis que l'on veut me tasser de chez moi que je m'y attache davantage. Mon quartier est plus que mon quartier, c'est comme ma ville dans ma ville. Et je sens que je perds le pouvoir sur le contrôle de ma vie.

2615 Même si aujourd'hui, ça l'a changé beaucoup dans le quartier sud et que ce n'est plus pareil, quand je marche dans ces rues-là, je me rappelle de mes souvenirs d'enfance, de qui je suis aujourd'hui.

Demain, comment je vais faire pour me rappeler quand j'oublierai? Je ne pourrai plus traverser la butte-écran.



2620 Pour des personnes extérieures à mon vécu, ceci peut sembler banal, mais pour moi, j'ai peur de trouver ça difficile de perdre mon identité et de perdre accès à l'environnement de mon vécu passé. En ce moment, c'est encore facile pour les gens de traverser du secteur nord au secteur sud pour mémoriser des souvenirs, mais je pense que les gens vont paniquer seulement quand ils auront véritablement réalisé ce qu'ils vont vivre réellement, la butte-écran.

2625 Une autre de mes blessures que je ressens de cet immense projet est l'effet d'être absolument dirigé vers le quartier nord contre gré. Il y a pas mal d'affaires qui me dérangent là-dedans.

2630 J'ai peur que des projets connexes ou satellites se rajoutent à ceci, ainsi enclavant nos communautés dans un entonnoir d'environnement polluant l'air, l'eau et les secousses qu'on va vivre à cause aussi de toutes les possibilités entourant la ville.

2635 Dans le temps, les mines se faisaient sous terre. Ainsi, les travailleurs échangeaient leur santé, leur vie pour un salaire. Tandis qu'à ciel ouvert, tous devront respirer les résultats de poussière, les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, dans le fond tout le monde. Étant impliqué dans la communauté de Malartic et ses environs, je réalise qu'il y aura des impacts, certains prévisibles en ce moment même, et d'autres non prévisibles à l'état actuel.

2640 C'est après avoir lu un et plusieurs communiqués d'analystes sur l'étude d'impact qui fait que je recommande encore, comme aux premières audiences publiques, dans le cas d'une obtention du permis d'opération, la création d'un bon comité de vigilance, d'un Malartic en Santé impliquant énormément les organismes communautaires pour avoir exactement le pouls local des besoins. Parce que les organismes locaux agissent sur une communauté comme les organes vitaux.

2645 De permettre aux communautaires de se sentir impliqués sur le sujet et de prévenir des risques d'impacts en proposant des recommandations pour atténuer les problématiques.

2650 Des vies sont et seront ébranlées, la ville se transforme et prendra une toute autre forme. Les gens l'ont choisie pour sa tranquillité et sa simplicité, ils auront à vivre avec ce qu'elle deviendra. Face à des niveaux de stress jamais vécus, aurons-nous droit à du soutien et à de l'aide tout au long de ce projet?

2655 Pour ma part, je suis père de famille et je me questionne franchement à savoir si je veux vraiment rester dans une ville au futur inquiétant.

2660 Puis en première partie, vous m'aviez demandé peut-être d'emmenner une recommandation, quelle sorte de comité de vigilance, mais j'ai un communiqué que je pourrais laisser qui peut donner un aperçu?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très rapidement.

2665 **PAR M. KEN MASSÉ:**

Ce sera pas long. Je tiens aussi à mentionner que je maintiens position de mes propos mentionnés dans la première partie des audiences. Le FEMO n'est pas suffisant et n'est pas d'envergure au projet qui va apporter beaucoup de changements d'habitudes sur notre milieu physique et social.

2670

De grands coûts y seront reliés à fournir les services en demande. Une restructuration majeure de la ville engendrera d'énormes coûts en services additionnels.

2675

Maintenant, on remplace les écoles, le CPE, le HLM, une forme d'échange de nos anciens instituts pour des nouvelles. Cet échange de kifkif, de générosité reste quand même une illusion temporaire et limitée. Après ça, y aura-t-il véritablement d'autres bénéfices monétaires quand les services y seront à la demande? La ville est déjà surtaxée, ça fait qu'on pourra pas se le permettre, s'il y a pas d'autres bénéfices monétaires.

2680

Pour exemple, ça coûte près d'un million (1 M\$) juste pour faire un petit bout de chemin en asphalte de la Jacques-Cartier, donc le FEMO nous mènera pas très loin en ce moment.

2685

Donc je présume que la Ville va liquider au fur et à mesure les entrées en taxes, en argent des taxes foncières venues de la minière. Le meilleur exemple, c'est que Malartic est née de six (6) mines d'or et on n'a rien pour en démontrer leur passage.

2690

Puis un autre exemple, c'est que Osisko va bâtir une grosse usine qui va coûter sept (700 M\$) à huit cents millions (800 M\$), puis ils vont payer ça en dedans de quatre (4) à cinq (5) ans.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous pouvez conclure?

2695

**PAR M. KEN MASSÉ:**

Ça s'en vient. Un bon rendement FEMO ou autres selon les règles de nos besoins bénéficierait à notre culture, notre patrimoine et notre pérennité, mettant ainsi Malartic sur la "map" au lieu de l'enlever.

2700

Il y aura toujours beaucoup de projets possibles sur table, mais sans fonds nécessaires, une ville ne peut suivre le bon fonctionnement. Aidons donc cette communauté à prendre sens à un bon déroulement potentiel.

2705

Je ne comprends pas quand j'entends qu'à Malartic, on n'a pas pris position sur une forme de redevance et que l'on dit ne pas en avoir réellement de besoin. C'est pas vrai. On en a de besoin de cette participation financière, forme de redevance pour améliorer la qualité de vie des gens d'ici. Sans garantie de meilleures redevances, je suis inquiet que la Ville va s'endetter énormément, et les résidents en paieront par plus de taxes par-dessus taxes.

2710

Si la durée de vie de la mine se limite aussi de dix (10) à quinze (15) ans, comment est-ce que les gens de Malartic vont faire pour éviter une mégacrise économique à ce moment-là? Ils vont être engagés dans des hypothèques de trente (30) ans et plus.

2715

En tant qu'implications politiques, je fais une recommandation aussi d'encourager la deuxième et troisième transformations en région.

2720

Une autre recommandation honorable serait d'offrir aux gens de Malartic l'implication dans le processus du projet, offrir tous les postes d'emplois possibles aux gens de Malartic à tous les niveaux, pour que Malartic ne devienne pas un endroit de la course au Klondike avec plein de gens de l'extérieur profitant du moment de la richesse seulement et laissant à la fin une ville vide de ressources avec des problèmes à régler et des cicatrices à surmonter.

2725

Évitons les divisions sociales, évitons les impacts négatifs sur notre économie à long terme et évitons les désastres écologiques. Vérifions s'il existe des solutions préventives faites ailleurs. Pourtant, moi, j'en ai lu.

2730

J'ai appris, à une soirée publique d'échanges et de discussions organisée par le CREAT à Val-d'Or dernièrement que tout ce bouleversement que l'on vit pour l'extraction de cette ressource minéralogique, l'or, est désignée distribuée principalement dans trois (3) pointes de tarte, soit cinq (5%) à dix pour cent (10 %) vont aux produits électroniques, un autre cinq (5%) à dix pour cent (10 %) vont aux systèmes financiers comme ressources financières de sécurité et un autre approximativement quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) vont aux commerces des bijoux. Donc on subit tout ce processus principalement pour que le monde soit beau et belle!

2735

Saviez-vous que l'or est une ressource bénéfique au guérissage de plusieurs maladies et cancers? Pourquoi qu'il y en a pas un morceau de pointe de tarte pour cet aspect-là? Soyons innovateurs, puis peut-être créer qu'une partie de notre or de l'Abitibi serve au guérissage de maladies et de cancers.

2740

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Parce que là, vous dépassez votre temps.

2745 **PAR M. KEN MASSÉ:**

Oui, il m'en reste vraiment pas long.

2750 Je propose à la mine: soyez sensibles aux gens de cette communauté, faites-en une belle histoire. Faites-en une histoire joyeuse et heureuse, quelque chose de spectaculaire.

Ceci est un projet de grande envergure et non un petit, vous avez les moyens. C'est de l'or que vous allez exploiter et non de la pyrite de fer.

2755 C'est facile, pour certains investisseurs, d'arriver de l'extérieur avec des billions, tasser le monde ici, chambarder leur vie, la vie des citoyens, détruire leur patrimoine et leur milieu d'appartenance pour une mine de dix (10) ans, et faire des billions et s'en aller à tout jamais ailleurs nous laissant dans un contexte d'incertitude sans plus de ressources.

2760 Ce n'est pas...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Massé.

2765

**PAR M. KEN MASSÉ:**

Oui, j'achève.

2770 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Non, mais regardez! Vous avez commencé à et quarante-deux (42), on voulait vous donner dix (10) minutes.

2775 **PAR M. KEN MASSÉ:**

Bien, j'avais déjà appliqué à l'avance, j'avais ma position, vous m'avez dit que j'avais quinze (15) minutes.

2780 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Les règles du jeu, c'est dix (10) minutes. Puis de toute façon, on a dépassé le quinze (15) minutes.

2785 **PAR M. KEN MASSÉ:**

Il m'en reste pas long.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2790 Concluez s'il vous plaît!

**PAR M. KEN MASSÉ:**

2795 Ce n'est pas que je suis un grognon, mais je suis quelqu'un d'inquiet. Dans mes négociations de gré à gré, je n'ai pas droit à l'erreur. Si je ne réfléchis pas bien à mon affaire, j'en paierai le prix de mes poches ainsi que ma famille.

2800 Je ne peux pas me permettre de vivre dans un regret pour le reste de mes jours. Il faut que je prévoie les opportunités de mon avenir proche et lointain.

Dans le meilleur des respects des gens qui ont vécu à Malartic, des gens qui y habitent actuellement et des gens des générations à venir, il serait respectueux d'en faire une des plus belles histoires d'implications sociales, car tout finit par se savoir.

2805 Nous le méritons bien, Malarticois, ancêtres déjà de six (6) mines d'or disparues. Enlevons pas Malartic de sur la "map", mettons-la véritablement et durablement sur la "map".

2810 Dernière page! Je suis sûr que les témoignages à venir vont beaucoup influencer la perspective à venir réelle des changements influencés par ce projet de grande envergure à échelle mondiale.

C'est avec audace et courage que je témoigne de mon mémoire, et j'encourage les prochains à venir.

2815 Aujourd'hui, dans le quartier sud, était une grande journée mouvementée et dangereuse. Je recommande une distribution de dossards orange, de casques de travail et de bottes de travail à tous les gens vivant actuellement dans les chantiers du quartier nord et sud.

2820 Voilà deux (2) ans, ma femme et mes enfants ont fallu aller vivre à Montréal chez la soeur de ma femme, parce qu'il y avait trop de drills, foreuses, camions, tracteurs, des touristes, des bip-bip partout.

2825 On endure l'hiver pendant plusieurs mois pour que l'été arrive, et on nous les vole depuis déjà un bon bout de temps. Mes enfants grandissent, puis on vit des étés dans tout ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Massé...

2830 **PAR M. KEN MASSÉ:**

J'ai fini.

2835 **PAR LE PRÉSIDENT:**

... c'est pas correct par rapport aux autres qui ont témoigné tout à l'heure.

**PAR M. KEN MASSÉ:**

2840 C'est bien correct, OK!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie beaucoup.

2845

**PAR M. KEN MASSÉ:**

2850 OK. Mais tout ça, c'est parce que ça me fait penser à un camion qui te suit dans les fesses, puis, tu sais, il se bouge pas de là, tu es stressé, ça vient vite, puis on voit pas les sorties de route.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2855 J'ai noté une phrase: perte de pouvoir sur le contrôle de votre vie. C'est ce que vous avez dit tantôt.

**PAR M. KEN MASSÉ:**

2860 Bien, c'est ça qu'on vit intensément, puis c'est le coeur de mon affaire.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

J'aurais aimé discuter un peu plus!

2865

---

**CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2870

Donc j'inviterais la Chambre de commerce de Val-d'Or qui sera notre dernier intervenant. Et j'ai quelqu'un d'Osisko qui s'est inscrit en droit de rectification par la suite.

Vous voulez vous présenter s'il vous plaît.

2875 **PAR M. ALAIN LAPLANTE:**

Alors monsieur le Président, monsieur le Commissaire, je suis Alain Laplante, FCGA, vice-président et chef de la direction financière chez Forage Orbit Garant.

2880 Je suis ici ce soir à titre de président de la Chambre de commerce de Val-d'Or.

Je suis assisté par monsieur Philippe Cloutier, géologue de formation, président de Ressources Cartier. Monsieur Cloutier est responsable du dossier des mines à la Chambre de commerce de Val-d'Or.

2885

La Chambre de commerce de Val-d'Or existe depuis 1937; elle regroupe plus de neuf cents (900) membres. Elle est une organisation à but non lucratif composée d'entreprises oeuvrant dans tous les secteurs d'activités, principalement présents sur son territoire. Nous avons des membres également qui viennent des régions de Amos, Malartic, Senneterre, Rouyn et autres.

2890

Notre mission: promouvoir le développement économique, défendre la liberté d'entreprendre.

2895

Notre rôle: porte-parole du milieu d'affaires!

La Chambre de commerce de Val-d'Or appuie le projet minier Osisko.

2900

La Chambre de commerce de Val-d'Or considère que le projet est une opportunité de création de richesses et d'emplois durables.

Les avantages financiers et économiques sont importants pour Malartic et toute la région, c'est indéniable.

2905

Les impacts financiers sont bien connus, et nous voulons éviter d'être redondants, alors notre questionnement: est-ce que le projet est unique?

Je demanderais à monsieur Cloutier de continuer la présentation s'il vous plaît.

2910

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

Merci beaucoup monsieur Laplante.

2915

La figure que vous avez à l'écran est un extrait d'un article scientifique produit par la Commission géologique du Canada, l'auteur, Benoît, Dubé et Gosselin. Elle illustre bien que les

2920 failles Porcupine-Destor et Cadillac sont deux (2) structures aurifères de renommée mondiale situées dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Plus d'une centaine de gisements aurifères qui sont les points jaunes sur la carte ont été découverts, et leur exploitation a permis de produire plus de deux cents millions d'onces (200 Moz) d'or. J'exclus ici aussi les livres de cuivre, de zinc et les onces d'argent.

Alors strictement en or, une valeur de dollars aujourd'hui, de près de deux cents milliards de dollars (200 G\$) ont été extraits de ces deux (2) failles-là.

2925 La création de richesses a contribué au développement des communautés situées le long de ces artères routières de la région.

2930 La faille Cadillac est soulignée par le route 117 au Québec et 66 en Ontario. Et puis la faille Porcupine-Destor est elle aussi marquée par des autoroutes de Timmins jusqu'à Destor au Québec.

2935 Un fait bien important à signaler, la frontière Québec passe juste au niveau de la Mine Horne, un peu à l'ouest. Et le point que je veux faire ici, c'est que la géologie, n'a pas de frontière politique.

2940 Et puis un autre fait à noter, c'est que lors de la première grande crise économique en 1929 ou à peu près, la grande majorité des villes de la région du nord-est ontarien et du nord-ouest québécois se sont établies pour répondre à des demandes de colonisation d'industries forestières et minières.

2945 Alors sur le plan démographique ainsi que sur le plan de l'environnement physiographique, c'est des communautés de part et d'autre de la frontière très similaires. Alors il est donc approprié pour nous de comparer les enjeux de développement ainsi que les réussites antérieures des communautés avoisinantes de la région et ce, même si elles sont situées en Ontario. On peut donc s'inspirer des réussites de développement économique et social.

2950 Alors le projet comparable qu'on aimerait attirer à l'attention de tous qui s'est fait en région, c'est le projet de Dome Super-Pit. C'est un exemple de projet minier de grande envergure, une fosse à ciel ouvert qui a été une réussite de collaboration de l'industrie et de consultations publiques.

La communauté de Timmins et de Porcupine dans le nord-est ontarien sont clairement similaires, pour ceux qui ont visité.

2955 Lorsque la compagnie Placer Dome étudiait le potentiel de développement de ces projets aurifères en Abitibi, elle a retenu le projet Dome au sud-est de South Porcupine, une communauté très similaire à Malartic.



2960 Il y a beaucoup de détails sur ce projet-là qui sont actuellement disponibles sur le site Web de la compagnie Goldcorp, ainsi que le site Web de la Ville de Timmins.

La mine Porcupine est située dans les limites de la ville de Timmins en Ontario, et l'autoroute 111 traverse le groupe de propriétés minières de la compagnie Goldcorp.

2965 J'aimerais juste faire noter l'empreinte du projet minier que j'ai contourné en noir, la plaque jaune, comparée à la ville de Timmins qui est juste à gauche à quelques kilomètres.

2970 Alors le projet Porcupine inclut la fosse à ciel ouvert de Dome et son moulin, la Mine Hoyle Ponde, la fosse à ciel ouvert de la Mine Pamour et un ensemble de propriétés minières du camp de Timmins. Historiquement, ce camp minier a produit plus de soixante millions d'onces (60 Moz) d'or. Mais ce qui est très particulier et ce dont je veux parler ici, c'est les initiatives environnementales.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2975 Excusez-moi, une question, est-ce que vous pouvez me donner l'échelle sur la carte s'il vous plaît?

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

2980 Oui. Bon en fait, c'est une vue satellite prise de Google. Le contour jaune qu'il y a là aurait approximativement trois kilomètres (3 km) de long par à peu près un point cinq kilomètre (1,5 km). La partie nord accolée sur la 111 où est-ce qu'elle touche à l'autoroute jusqu'à la ville de Timmins qui est l'agglomération à gauche a pas plus de deux kilomètres (2 km), OK!

2985 La "scale bar" était pas disponible sur Google.

Alors le fait important et dont je veux discuter ici, c'est les initiatives environnementales prises par la compagnie.

2990 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, troisième paragraphe, "Porcupine comprend...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)**

2995 On a ici des photos à gauche, deux (2) exemples de photos prises de restauration. En haut, on voit une photo des haldes à résidus de la Mine Coniaurum après une application de produits dérivés de pulpe.

3000 Si on revient sur cette image, la Mine Coniaurum est à l'entrée de la ville le long de la 101 de Timmins.

Je recule! Le terrain de golf est situé au sud-est de la ville de Timmins, collé sur les maisons. Alors ici, on voit un exemple d'un effondrement directement à côté du Pro Shop du terrain de golf, et on voit des travaux de restauration faits par la compagnie minière.

3005

Alors ce à quoi on veut en venir, c'est que le comité de vigilance existant dans cette communauté-là et qui a challengé, si on veut, le projet de Porcupine, c'est le comité Porcupine Watchful Eye.

3010

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, premier paragraphe, "Le comité de vigilance...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, premier paragraphe fin, "... périodes d'exploitation.")**

3015

On voit ici des exemples où est-ce que les groupes d'intérêt, que ce soit les conseillers municipaux, que ce soit des étudiants, ils viennent visiter les réalisations du groupe Porcupine Watchful Eye.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, deuxième paragraphe, "Les mandats...")**

3020

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, deuxième paragraphe, troisième ligne, "... originale anglaise.")**

On la mis surtout pour attirer l'attention que c'est un exemple qu'une collaboration industrie-public est réalisable.

3025

Leurs travaux sont présentement en cours et le groupe peut être consulté pour de plus amples détails.

3030

J'ai mis ici une page tirée du cahier de charges de Porcupine Watchful Eye, je vous le traduis très rapidement! Les groupes d'intérêt qu'on y retrouve, c'est des membres de la Chambre de commerce de Timmins, des employés de la mine, des représentants des Premières Nations, le groupe tribal Wabun, la coalition du lac Porcupine, l'équivalent de l'Association des prospecteurs locale, les résidents de Connaught Hill, Porcupine, South Porcupine, Schumacher et de Timmins. Des citoyens, des naturalistes, un groupe de trappeurs, des syndicats locaux, un groupe d'étudiants, des représentations d'un groupe d'étudiants et aussi plusieurs ministères de l'Ontario sont représentés.

3035

Alors pour conclure!

3040

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, troisième paragraphe, "La Chambre de commerce...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8 fin, "... couronnée de succès.")**

Merci.

3045 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. Vous parlez de beaucoup de facteurs de réussite de cette entreprise-là.

3050 Est-ce que vous pourriez nous dire qu'est-ce qui fait que le comité a marché? C'est quoi les facteurs de réussite de ce comité-là qui ont fait – parce que dans la traduction que vous avez faite des participants et des groupes d'intérêt, le citoyen est comme minoritaire?

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

3055 En fait, le citoyen est représenté de plusieurs façons dans ce comité-là. Il est représenté d'une part par des étudiants, il est représenté d'une part par des groupes de trappeurs.

3060 On voit plus loin, dans le document Porcupine Watchful Eye joint au mémoire, on voit aussi qu'il y a des groupes de marcheurs, des groupes de skis moteurs, il y a beaucoup de groupes qu'on mentionne pas là. Mais il y a plus d'un groupe de citoyens qui voulaient se distinguer les uns des autres.

**PAR M. ALAIN LAPLANTE:**

3065 Monsieur le Président, est-ce que je peux rajouter quelque chose?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui.

3070

**PAR M. ALAIN LAPLANTE:**

3075 Peut-être juste pour indiquer, je sais pas si tout le monde – bien, je crois que la majorité des gens le savent, mais dans les faits, ce projet-là est pas tellement loin, c'est à peu près à deux cent cinquante kilomètres (250 km) d'ici. Timmins a à peu près soixante-dix mille (70 000) de population si je ne m'abuse, avec les environs. Ce qu'on veut bien dire, on ne dit pas nécessairement d'adopter ce plan-là, mais on dit qu'il y a énormément de similitude, et selon le cas, peut-être l'adapter.

3080 Ce qu'on veut faire, ce qu'on veut vraiment montrer comme point, c'est que c'est un projet d'envergure si on regarde la grandeur de la fosse, la grandeur de la fosse qu'il va y avoir ici, je pense qu'elle est même un petit peu plus petite, que c'est des projets qui peuvent se réaliser dans le respect de tous.

3085 Et la Chambre de commerce de Val-d'Or croit également que la minière Osisko fait des efforts incroyables justement pour y arriver.

Toutefois, il y a aucun projet qui va être cent pour cent (100 %) identique et une solution qui est applicable à un endroit le sera pas à cent pour cent (100 %) nécessairement pour l'autre.

3090

Toutefois, nous sommes convaincus qu'il y a quand même des éléments dans celui-ci qui ont probablement déjà été adoptés et d'autres qui méritent peut-être une attention particulière.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3095

Moi, le point que je voulais amener, c'est qu'il y a plusieurs intervenants qui sont membres, il y a plusieurs groupes, je voulais savoir les facteurs de succès qui font que ce comité-là fonctionne bien.

3100

**PAR M. ALAIN LAPLANTE:**

OK. Je dois dire que quand ce projet-là est venu au monde, il est issu de la considération de deux (2) grands projets que Placer Dome Canada avait à l'époque. Le premier, c'était le projet de mine à ciel ouvert ici à Val-d'Or, à l'entrée de la ville; le deuxième, c'était un projet similaire à South Porcupine.

3105

Alors ils ont mesuré l'impact économique des deux (2) projets et ils ont choisi le projet Dome. Mais à l'origine, ils ont été confrontés par les mêmes processus qu'on a ici, et la compagnie, avant même que le concept e3 qu'on mentionne dans le mémoire a été développé, la compagnie s'est engagée dans le processus de consulter et de discuter avec la population locale.

3110

Et ce qu'on veut apporter ici, c'est que ça l'a réussi, parce que, bien finalement, ils ont eu un discours similaire à celui qu'on voit s'opérer, mais parrainé par le BAPE. Je ne crois pas qu'il y avait un organisme similaire en Ontario qui parrainait ça.

3115

Par contre, la communauté locale s'est dotée, sans le savoir, d'une structure. Alors possiblement que le projet Osisko est un peu plus chanceux dans ce sens-là. Il y a une architecture qui permet un dialogue qui peut être houleux ou même calme, mais au moins, ce qu'on voulait dire, c'est qu'il y a eu un précédent créé ici. Il y a sans doute des cahiers de charges, entre guillemets, qui existent, puis il y a certainement des groupes de citoyens qui peuvent être consultés pour dire, aïe, finalement, ça a tu marché à votre goût, y a-t-il une leçon à être prise par votre processus!

3120

Alors s'il peut y avoir des échanges, bien, tant mieux.

3125

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Monsieur Locat.

3130

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3135 J'avais trois (3) questions. La première, une question générale, c'est le cas de le dire! Ici, vous avez à la page 2, quand vous indiquez que, bon, la valeur en dollars générés, on parle ici de près de deux cents milliards de dollars (200 G\$) générés par l'activité minérale de l'or le long des deux (2) failles qui sont indiquées à la figure, d'après vous, quel pourcentage de ce deux cents milliards (200 G\$) là est resté dans ces régions?

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

3140 Je vais vanter un peu le Québec! Le Québec, les communautés nordiques du Québec, Rouyn, Val-d'Or, Malartic, Cadillac, peut-être moins Matagami et Chibougamau, mais l'argent est resté beaucoup plus en région et s'est beaucoup moins envolé vers Montréal que le pendant ontarien.

3145 C'est bien connu que Timmins, Kirkland Lake, Larder Lake, énormément de cette richesse-là est allée dans les coffres de Bay Street. Et longtemps, les communautés du nord-est de l'Ontario ont été, je crois, jalouses de ce que les communautés du nord-ouest québécois avaient réussi à faire, c'est-à-dire garder l'argent en région.

3150 C'est là que la frontière politique s'applique. Au Québec, je dirais facilement quarante (40 %) à cinquante pour cent (50 %) – c'est un estimé très grossier de ma part – versus en Ontario, possiblement vingt pour cent (20 %).

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3155 Vous dites quarante pour cent (40 %) de deux cents milliards (200 G\$) est demeuré dans la région de l'Abitibi, a été réinvesti en région, c'est ça que vous dites?

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

3160 De la portion québécoise, quarante pour cent (40 %) a resté ici. Mais de la portion ontarienne, seulement vingt pour cent (20 %).

**PAR M. ALAIN LAPLANTE:**

3165 On parle aussi de deux cents milliards (200 G\$) en dollars d'aujourd'hui sur l'échéancier quand même. Je pense que c'est important.

3170 Et aussi, ce qu'il faut dire, c'est que les sociétés minières ici en Abitibi, en tout cas comme étant la Chambre de commerce de Val-d'Or, les sociétés minières investissent beaucoup localement dans la main-d'oeuvre locale, ils essaient d'utiliser dans la mesure du possible les entrepreneurs locaux.

3175 Alors le projet va avoir lieu à Malartic, mais c'est pas pour rien que les Chambres de  
commerce de Val-d'Or, de Rouyn vont venir ici, puis ça va être la même chose, lorsqu'il y a des  
projets à Val-d'Or, le projet, c'est pas juste fermé, c'est ouvert. Et je trouve ça vraiment  
fantastique que les sociétés minières, dans un premier temps, regardent autour d'eux qu'est-ce  
que nous avons, qu'est-ce que nous pouvons amener et après ça, bien, ils s'étirent un tout petit  
peu, et ça respecte, du moins ce que nous avons ici au Québec ou ce que nous connaissons,  
3180 puis ce que les Chambres de commerce favorisent, c'est vraiment le développement économique  
régional.

Et on a cette chance-là ici que nos sociétés minières agissent de cette façon-là et ça va  
dans la même ligne de commentaire que monsieur Cloutier vient de mentionner.

3185

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Une question peut-être assez simple, concernant le PWE, l'exemple que vous donnez à  
Porcupine, qui le finance et quel est le budget?

3190

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

Je n'ai pas le budget exact, mais je sais, la première fois qu'on me l'a mentionné, il était  
entièrement financé par Porcupine Gold Mines.

3195

Et en réalité, la façon qu'on m'a expliqué la démarche, c'est que s'il y a un groupe  
d'intérêt manifeste à un projet, le projet est soumis à Porcupine Watchful Eye, un budget, un  
scénario, une cédule de travail est élaborée. Le comité vote et c'est tout simplement réalisé.

3200

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Est-ce que vous pensez que ce serait possible d'avoir l'information?

3205

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

Oui. D'ailleurs, un confrère administrateur à la Chambre de commerce a même suggéré  
qu'on invite, je pense que c'est monsieur Bill Pearson qui est présentement le chef de PWE à  
venir faire des présentations.

3210

Ce qui est très fortuné pour nous, c'est que beaucoup de ces intervenants-là sont à toutes  
fins pratiques bilingues, ça fait qu'ils peuvent venir partager, faire des présentations, donner des  
"cases histories" si on veut qui ont fait la réussite de ce projet-là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3215

J'aurais une dernière question peut-être un peu technique! Il me semble pas l'avoir vue dans le document que vous avez soumis. Donc vous avez indiqué la dimension comme telle de l'empreinte ou de la fosse à ciel ouvert qui est prévue, si j'ai bien compris?

3220

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

Non, on va retourner sur l'image! Ça, c'est l'empreinte ultime du projet. La fosse à ciel ouvert qui a débuté en 92, ils ont commencé le projet, la portion à ciel ouvert est terminée.

3225

Présentement, ils sont dans le fond de la fosse en train de faire une exploitation souterraine qui durera, je crois, jusqu'en 2014 ou 2016. J'ai beaucoup de chiffres qui me flottent en tête.

3230

Mais le contour jaune n'est pas le contour de la fosse. C'est le contour de l'aire d'affectation, si on veut. Il y a personne qui s'approche de ça, là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3235

Donc ma question avec la fosse est à savoir un peu sa dimension et ensuite, quelle a été la décision au niveau de la fermeture de cette fosse-là?

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

3240

Bien, ils sont présentement dans la phase finale d'exploitation qui comporte une exploitation souterraine.

Donc les sautages à ciel ouvert sont maintenant terminés depuis quelques années.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3245

Est-ce qu'ils prévoient le remblaiement?

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

3250

Non.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3255

Qu'est-ce qui est prévu?

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

Lorsqu'on prévoit une exploitation à ciel ouvert, à ma connaissance, c'est rare et même jamais qu'on considère remblayer la fosse, pour des raisons de coûts simplement.

3260

Si on aménage les abords de la fosse comme il faut, en théorie, il devrait pas y avoir de problème.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3265

J'ai une petite dernière question!

J'ai cru entendre dire que pour ce qui est de Doyon, on pouvait placer les stériles dans la fosse, est-ce que c'est vrai?

3270

**PAR M. PHILIPPE CLOUTIER:**

Bien OK, je vais vous expliquer un peu. Je suis géologue, je suis scientifique de formation. Dans le cas de la Doyon, c'est particulier.

3275

La Doyon, les roches de la Doyon sont riches en pyrite. Donc la pyrite qui se désagrège, c'est un générateur d'acides.

L'acide se génère parce qu'il y a une oxydation de cette pyrite de fer là. Pour stopper l'oxydation, il faut donc enlever le minerai, la présence de l'oxygène, donc on remblaie et on noie et on fait ça seulement pour stopper l'acidification du milieu.

3280

Dans le cas d'Osisko, la mine ici et celle de Val-d'Or, en fait la majorité des fosses à ciel ouvert que je connais, il y a pas de problème d'acidification due à la présence de pyrite.

3285

**PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3290

Donc merci beaucoup messieurs.

Ça compléterait la présentation des mémoires pour ce soir, on va poursuivre demain.

3295

\_\_\_\_\_



**DROIT DE RECTIFICATION  
PROMOTEUR**

3300

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3305

Avant de clore la séance, j'inviterais monsieur Jean-Sébastien David à venir se prévaloir de son droit de rectification.

**PAR M. JEAN-SÉBASTIEN DAVID:**

3310

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire, je serai très très très très bref!

Premier point, il a été mentionné à plusieurs reprises que le minage basse teneur haut tonnage, c'était que Osisko, et c'est pas le cas. Donc il y a déjà une mine qui est en opération qui est la mine Troilus; ça a été mentionné durant la soirée.

3315

Au niveau du un point cinq million (1,5 M\$) qui a été déposé en fiducie, on pourra vous faire parvenir la preuve du dépôt avec le notaire Hallé. Donc nous avons ça.

3320

Et concernant le vingt-cinq millions (25 M) de consommation de l'eau à l'usine, juste fait à noter que c'est vingt-cinq millions (25 M), mais quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de cette eau-là est recirculée, donc recyclée. Et l'eau d'opération, c'est de l'eau de pluie et non de l'eau prise dans l'esker.

C'est les seuls points. Et on fera parvenir l'écrit de tout ça à la Commission.

3325

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup monsieur David.

3330

Maintenant je clorerais la séance. Je vous remercie beaucoup pour votre patience et on se revoit demain à compter d'une heure (1 h) ici même. Merci beaucoup.

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 15 AVRIL 2009 À TREIZE HEURES (13 H)

---

3335

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

3340

DENISE PROULX  
Sténotypiste officielle.